Mes recherches changent le monde

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2009-2010

JUILLET 2010

Fonds de recherche
sur la société
et la culture
Québec

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT AU MINISTRE	5
LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	7
LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT	11
LES FAITS SAILLANTS 2009-2010	19
LES RÉSULTATS 2009-2010	21
ORIENTATION 1 : CONSOLIDER L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE EN CONSERVANT LA CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS ÉMERGENTS	29
ORIENTATION 2 : SOUTENIR LA RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES GRANDES PRIORITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES DU QUÉBEC	43
ORIENTATION 3 : CONTRIBUER À LA MOBILISATION DES SAVOIRS, ET À L'INTENSIFICATION DU PARTAGE ET DE L'UTILISATION DES CONNAISSANCES	51
ORIENTATION 4 : APPUYER ET SERVIR LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE, ET CONTRIBUER À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION	57
LES ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS 2009-2010	69
LE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES RÉSULTATS 2009-2010	73
LA LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	83
LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010	87

LE MOT AU MINISTRE

Québec, juillet 2010

Monsieur Clément Gignac
Ministre du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi sur l'administration publique, j'ai le plaisir de vous transmettre le *Rapport annuel de gestion 2009-2010* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.

Ce rapport contient une description générale du Fonds Société et Culture. Il rend également compte des résultats atteints au regard des orientations, des objectifs et des indicateurs figurant dans le plan d'action 2009-2010. Vous pourrez constater les efforts consacrés au développement d'une relève universitaire en vue de mieux répondre aux besoins de la société québécoise en personnel hautement qualifié, de même qu'à la création et au renforcement de créneaux d'excellence sur un vaste éventail d'objets de recherche. À cela s'ajoutent les actions du Fonds en faveur de grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec qui se sont concrétisées dans le cadre de ses actions concertées.

Cette présentation s'accompagne des faits saillants des concours de l'automne 2009 pour l'ensemble des programmes qui appuient notre mission, ainsi qu'un bilan de nos actions au regard du développement durable.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président-directeur général,

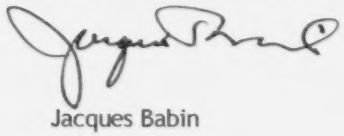

Jacques Babin

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

À titre de président du conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, j'ai l'honneur de présenter le *Rapport annuel de gestion* pour l'année financière terminée le 31 mars 2010. Ce rapport fait état des défis que le Fonds a su relever au cours de la dernière année, grâce au travail de son personnel et en tablant sur une tradition de partenariat, de consultation et de concertation. L'année 2009-2010 représente l'aboutissement du deuxième cycle de planification stratégique du Fonds. Il s'agit donc d'une année charnière car elle lui aura permis de clore son deuxième plan triennal et de se préparer à entrer dans un nouvel horizon stratégique de trois ans.

En 2009-2010, le Fonds a continué d'accorder une attention particulière à la relève scientifique. En effet, en raison des crédits de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), le Fonds a pu augmenter de façon significative son offre de bourses en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres (SSHAL), et ainsi offrir son soutien à un plus large bassin de candidats excellents. Toujours grâce aux crédits de la SQRI, quelque 65 bourses ont été accordées à des doctorants pour des stages à l'international. L'établissement de nouveaux chercheurs en début de carrière est également demeuré dans la ligne de priorité du Fonds. En plus des sommes consenties pour l'établissement de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires ont été déployés afin d'attirer davantage cette relève en région.

Si le Fonds se démarque par son engagement envers la relève, il se distingue aussi en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles de recherche performants ou émergents. En 2009-2010, le Fonds a gardé le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes et une dizaine d'instituts et centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheurs, le Fonds s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des lieux dynamiques pour la formation d'étudiants.

Toujours convaincu de l'à-propos de soutenir des créneaux d'excellence sur un vaste éventail d'objets, d'encourager la formation d'une relève, de promouvoir une culture de l'innovation et d'assurer la construction d'une base de recherche solide, le Fonds a poursuivi son travail de suivi, d'évaluation et de planification amorcé l'année précédente. Entre autres, il a brossé un bilan de ses interventions dans le champ de la recherche-création, documenté l'impact de son soutien financier sur la poursuite des études des boursiers, l'obtention du diplôme et l'insertion professionnelle. Il a aussi suivi de près l'offre fédérale des programmes de bourse et la performance des candidats québécois aux concours du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). S'ajoute la mise au point d'un instrument de « monitorage » qui permet de présenter et de comparer la présence des femmes dans les programmes d'aide financière des trois Fonds, de même que leur évolution dans la carrière scientifique selon le secteur de recherche. Signalons également le suivi de son programme pilote *Appui aux arts et technologies médiatiques*, une initiative qui encourage l'expérimentation, la prise de risque et la libre exploration dans un domaine d'application ciblé. À la suite d'un examen du premier concours et en raison des objectifs poursuivis par ce programme, le Fonds a décidé de réaménager le processus d'évaluation afin d'atteindre un meilleur équilibre dans le type de demandes financées lors des prochains concours. Au chapitre des nouvelles initiatives, soulignons, en cours d'année, l'exploration de mesures pour favoriser l'internationalisation de la recherche, pour intégrer des étudiants dans des infrastructures financées et pour appuyer des équipes de recherche à l'intersection des domaines d'intervention des trois Fonds québécois de recherche.

Sur le plan des partenariats stratégiques, l'année 2009-2010 a été très chargée. Les actions directes du Fonds au regard des grandes priorités sociales, économiques ou culturelles se sont concrétisées dans le cadre de son programme *Actions concertées*. À ce titre, il a lancé une dizaine d'appels de propositions. Il a

également déployé des efforts importants pour le développement de nouvelles actions concertées (le système de justice pénale, l'aménagement du territoire et la gestion durable, les gangs de rue, la pauvreté et l'exclusion sociale) et pour l'organisation d'activités de suivi et de transfert des connaissances. De plus, il a organisé le colloque international *Jeux et dépendances*, auquel ont participé plus de 200 personnes, dont 25 chercheurs chevronnés d'ici et d'ailleurs. Cet événement constitue un tremplin pour faire émerger de nouvelles questions de recherche et pour nourrir de nouvelles actions concertées en matière de jeux de hasard et d'argent et autres dépendances.

En ce qui a trait au rapprochement recherche-société, le Fonds a multiplié les occasions d'échanges entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de recherche. Outre la mise en production de la sixième édition de sa revue *Recherches Innovations*, il a finalisé une seconde série de fiches promotionnelles de résultats de recherche s'inscrivant dans l'action concertée *Persévérance et réussite scolaires*. De concert avec l'ACFAS et l'Institut du Nouveau Monde, il s'est aussi inscrit dans des activités favorisant le dialogue entre la science et la société. Par ailleurs, le Fonds a tenu son premier *Forum Projets novateurs* en mai 2009 et a initié, par la même occasion, de nouvelles stratégies de diffusion pour accroître la portée des recherches qu'il finance. Finalement, en raison de la préoccupation constante à l'égard de l'utilisation des connaissances et dans une visée plus large de maximiser les retombées de la recherche en SSHAL, le Fonds a confié à une équipe universitaire le mandat de développer un schéma visant à décrire les déterminants et les retombées de l'application des connaissances dans les domaines qu'il soutient. Les résultats de ces travaux constitueront une base de discussion pour amorcer une réflexion sur la question du transfert des connaissances et sur les actions du Fonds en la matière auprès des chercheurs et des ensembles de recherche. Ces résultats devraient également lui permettre d'améliorer son action dans ses propres activités de diffusion et de transfert des connaissances.

En termes de soutien organisationnel, le Fonds a poursuivi ses efforts pour optimiser ses ressources, pour améliorer sa prestation de services en ligne, pour suivre le système québécois de recherche et d'innovation. Encore une fois cette année, il a pu réaffirmer son rôle de conseiller et d'expert en évaluation, notamment dans le cadre du programme des Chaires de recherche du Canada et celui de la Fondation canadienne pour l'innovation. Au chapitre des outils informationnels, des efforts importants ont été consentis tout au long de l'année à la réalisation du système d'information des regroupements stratégiques. De plus, un projet de modernisation et de normalisation de l'environnement technologique du Fonds a été mis en œuvre, ce qui a permis de concentrer l'ensemble des technologies dans le même environnement et ainsi diminuer les coûts de gestion relatifs à l'hébergement des systèmes et à l'environnement bureautique. Le Fonds a aussi contribué au développement durable en réduisant considérablement l'utilisation du papier dans ses échanges avec les étudiants et les chercheurs à toutes les étapes de son processus d'affaires. Cette approche visant à réduire le papier s'est étendue à l'évaluation scientifique pour la plupart des programmes de subvention. Au terme de cette troisième année d'expérimentation « sans papier », le Fonds évalue la possibilité d'implanter cette approche dans tous ses programmes d'aide financière. Ce virage vert fait d'ailleurs partie des actions annoncées dans son *Plan de développement durable 2009-2013*. À cet égard, le présent rapport annuel fait état des résultats de la première année de mise en œuvre de ce plan d'action et démontre la ferme volonté du Fonds de prendre en compte la dimension du développement durable tant dans sa mission que dans ses pratiques de planification, de gestion et de financement.

Finalement, l'année 2009-2010 aura été profondément imprégnée des travaux d'analyse et de réflexion menés dans le cadre de l'élaboration du *Plan stratégique 2010-2013*. Pleinement conscient du rôle et des responsabilités qui lui incombent dans le développement de la recherche en SSHAL au Québec, le Fonds s'est efforcé de proposer une vision ouverte à la diversité, ancrée dans les pratiques de recherche d'aujourd'hui et porteuse d'avenir. Il s'est aussi assuré de concevoir un plan d'interventions lui permettant

de contribuer encore mieux au développement d'un système de recherche novateur et performant en SSHAL, misant sur l'excellence, les synergies et l'ouverture sur le monde.

Pour répondre aux grands défis sociétaux, mieux comprendre et résoudre les situations problématiques, la recherche en SSHAL apparaît nécessaire plus que jamais. Qui plus est, en raison de la diversité de ses objets de recherche, de la richesse de ses cadres conceptuels explicatifs et de ses approches multidisciplinaires, mais aussi de ses procédés interactifs et collaboratifs avec des milieux de pratique et de création artistique, les chercheurs dans nos domaines sont bien placés pour aborder les défis économiques, sociaux et culturels contemporains. C'est fort de cette conviction que le Fonds se prépare à entrer dans un tout nouveau « cadre » (Fonds Recherche Québec), dans lequel il entend soutenir la vitalité et le dynamisme de sa communauté.

Le président-directeur général,

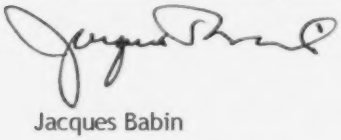

Jacques Babin

LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2009-2010* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée, ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2009-2010* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds Société et Culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

Aussi, je déclare que les données contenues dans le présent rapport, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables, et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2010.

Le président-directeur général,

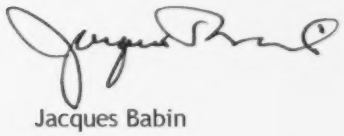

Jacques Babin

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

UNE MISSION AXÉE SUR L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et Culture est un organisme subventionnaire à but non lucratif instauré en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (L.R.Q., chap. M-30.01). Sa mission est de :

Promouvoir l'excellence et financer la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres (SSHAL)

Établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales et faciliter les regroupements de chercheurs

Contribuer à la diffusion des connaissances et à la formation des chercheurs dans tous les domaines de recherche reliés aux SSHAL

DES DOMAINES DE RECHERCHE RICHES EN OBJETS D'ÉTUDES

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

DES VALEURS POUR LA RECHERCHE

qui reposent sur un processus d'évaluation par les pairs, rigoureux et transparent

EXCELLENCE

Soutenir

une recherche de fort calibre • des candidats de haut niveau • les parcours les plus prometteurs

CRÉATIVITÉ

Encourager

la curiosité intellectuelle et l'audace • le décloisonnement disciplinaire • l'esprit d'innovation

IMPACT

Maximiser

le renouvellement des idées et des façons de faire • l'expérience de formation • les retombées de la recherche pour le développement social, économique et identitaire du Québec

ÉTHIQUE

Exiger

des pratiques de recherche conformes aux plus hauts critères éthiques • le respect des personnes et des communautés • l'usage responsable des retombées de la recherche

DES PRINCIPES POUR L'ACTION

qui s'appuient sur une organisation responsable et efficace

OUVERTURE

Promouvoir

une culture de consultation • une capacité d'anticipation et d'adaptation à l'environnement • une volonté d'explorer de nouvelles voies d'action • une préoccupation constante en faveur d'un accès élargi au savoir

ÉQUITÉ

Garantir

une programmation souple et accueillante • des critères d'évaluation adaptés aux diverses pratiques • un équilibre optimal entre les cohortes de demandeurs

CONCERTATION

Favoriser

la concertation entre les divers acteurs du système de recherche et d'innovation • les partenariats avec les utilisateurs de la recherche • les collaborations entre chercheurs, au Québec, au Canada et dans le monde

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribuer

à six des neuf orientations de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*[1] :

informer, sensibiliser, éduquer, innover • réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement • produire et consommer de façon responsable • répondre aux changements démographiques • sauvegarder et partager le patrimoine collectif • prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques

[1] Le 31 mars 2009, le Fonds a mis en ligne son tout premier *Plan d'action de développement durable*, et ce, dans l'esprit de la *Loi sur le développement durable* sanctionnée par l'Assemblée nationale en avril 2006. Couvrant la période 2009-2013, ce plan s'articule autour de la *Stratégie de développement durable 2008-2013* qui préconise une vision de développement centrée sur la protection de l'environnement, le progrès social et l'efficacité économique.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE 14 MEMBRES

au 31 mars 2010

Le conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture compte 14 membres nommés par le gouvernement du Québec pour un mandat de trois ans. La composition du conseil d'administration est diversifiée, les horizons de ses membres sont multiples et renvoient aux domaines couverts par le Fonds. On y retrouve professeurs-chercheurs, étudiant aux cycles supérieurs, administrateurs de la recherche, représentants du milieu du transfert des connaissances.

Jacques Babin
Président-directeur général

Johanne Archambault
Directrice de la coordination et des affaires académiques
CSSS - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Marie-Andrée Beaudet
Professeure
Département des littératures
Université Laval

Diane Berthelette
Présidente-directrice générale
Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)

Stéphanie Cormier
Étudiante de doctorat en psychologie clinique
Université de Montréal

David Graham
Vice-recteur exécutif aux Affaires académiques
Université Concordia

Bruno Jean
Professeur
Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski

Berthe A. Lambert
Professeure
Département des sciences de la gestion
Université du Québec à Rimouski

Pierre Lefrançois
Vice-président à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec

Stephen McAdams
Professeur et directeur
Centre de recherche interdisciplinaire en musique et médias
Université McGill

Catherine Gail Montgomery
Directrice scientifique
Équipe Migration et Ethnicité dans les Interventions de Santé et de Service social (METISS)
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne

Monique Régimbald-Zeiber
Vice-présidente du conseil d'administration
Professeure
École des arts visuels et médiatiques
Université du Québec à Montréal

Josée St-Pierre
Professeure
Département des sciences de la gestion
Université du Québec à Trois-Rivières

Marie Simard
Professeure associée
École de service social
Université Laval

OBSERVATRICE

Monique Larue
Directrice de la science et société
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

DES COMITÉS STATUTAIRES EN APPUI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture s'est doté de quatre comités statutaires : le comité exécutif, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, le comité des finances et le comité des programmes.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif traite des questions d'orientation stratégique. À cet égard, il a joué cette année un rôle majeur dans l'élaboration du *Plan stratégique 2010-2013*. Le comité exécutif peut aussi étudier de façon préliminaire tout sujet pouvant faire l'objet d'une approbation ou d'une adoption par le conseil d'administration. Enfin, ce dernier délègue au comité exécutif les décisions relatives au programme *Actions concertées* qui se prennent au besoin entre les séances du conseil.

LE COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique propose au conseil d'administration des orientations quant à l'action du Fonds en matière d'éthique de la recherche. Ces orientations touchent notamment le soutien à apporter aux chercheurs et aux étudiants et la promotion de bonnes pratiques adaptées à la recherche en sciences sociales et humaines, de même qu'en arts et en lettres. Le comité se penche également sur toute question d'éthique soulevée par les comités d'évaluation des demandes de bourse et de subvention et accomplit tout mandat spécifique que pourrait lui confier le conseil d'administration en matière d'éthique et d'intégrité scientifique.

LE COMITÉ DES FINANCES

Le principal mandat du comité des finances est de s'assurer que les décisions du conseil d'administration en matière d'orientations stratégiques soient appliquées adéquatement à l'aide des mécanismes financiers mis en place et en fonction des choix budgétaires proposés, et ce, selon les exigences d'une saine gestion et d'une reddition de comptes rigoureuse. Dans le cadre de son mandat, ce comité analyse les scénarios financiers et les budgets annuels et fait des recommandations au conseil d'administration, en plus d'étudier celles des comités d'évaluation des divers programmes de bourse et de subvention au regard des scénarios financiers adoptés par le conseil. De plus, il rencontre annuellement les représentants du vérificateur général relativement aux travaux de vérification et aux recommandations qui en découlent, et s'assure que celles-ci soient suivies.

LE COMITÉ DES PROGRAMMES

Le comité des programmes a la responsabilité d'examiner des sujets liés aux orientations et à l'évaluation de l'ensemble des programmes de bourse et de subvention du Fonds, et de soumettre des recommandations au conseil d'administration. Ce comité exécute également des mandats que lui confie le conseil d'administration en matière de programmation. Afin d'assurer l'adéquation des programmes du Fonds avec les besoins et les préoccupations des chercheurs, des membres externes sont invités à siéger à ce comité.

UN PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

À l'instar de la majorité des organismes subventionnaires, le Fonds procède à la sélection des boursiers et à la répartition des subventions de recherche en faisant appel à un processus d'évaluation par les pairs. Chaque année, une vingtaine de comités d'évaluation,

réunissant chacun six à douze évaluateurs, siègent pendant une journée ou deux pour évaluer l'ensemble des demandes soumises au programme de bourse de postdoctorat et aux différents programmes de subvention. Par ailleurs, une cinquantaine de comités formés de trois évaluateurs se réunissent en conférence téléphonique afin de classer au mérite plus de 1 200 demandes de bourses de maîtrise et de doctorat. Tous ces comités sont composés de chercheurs reconnus pour leurs compétences en recherche et pour leur connaissance des sujets de recherche propres aux demandes qu'ils doivent évaluer. C'est donc près de 275 évaluateurs qui, chaque année, appuient le Fonds dans la réalisation de sa mission.

UNE ORGANISATION SOUPLE ET DE TAILLE MODESTE

Le Fonds Société et Culture est un organisme dirigé par un président-directeur général et doté d'un conseil d'administration. Il relève du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Dans son plan d'effectifs 2009-2010, le Fonds faisait état d'une quarantaine de personnes, dont une dizaine affectées aux Services communs et imputées au budget du FQRSC. Depuis sa création, le Fonds partage, avec le Fonds Nature et Technologies, des effectifs dédiés aux Services communs qui sont responsables de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles.

Le recours à des services communs permet des économies d'échelle considérables tout en assurant l'accès à des expertises de toutes sortes — dont aucun des Fonds ne pourrait bénéficier avec son seul budget — et en donnant à chaque Fonds la liberté de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins particuliers de sa clientèle. Il s'agit là de l'un des nombreux mécanismes de concertation et de collaboration mis en place entre les divers Fonds de recherche du Québec.

ORGANIGRAMME DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE

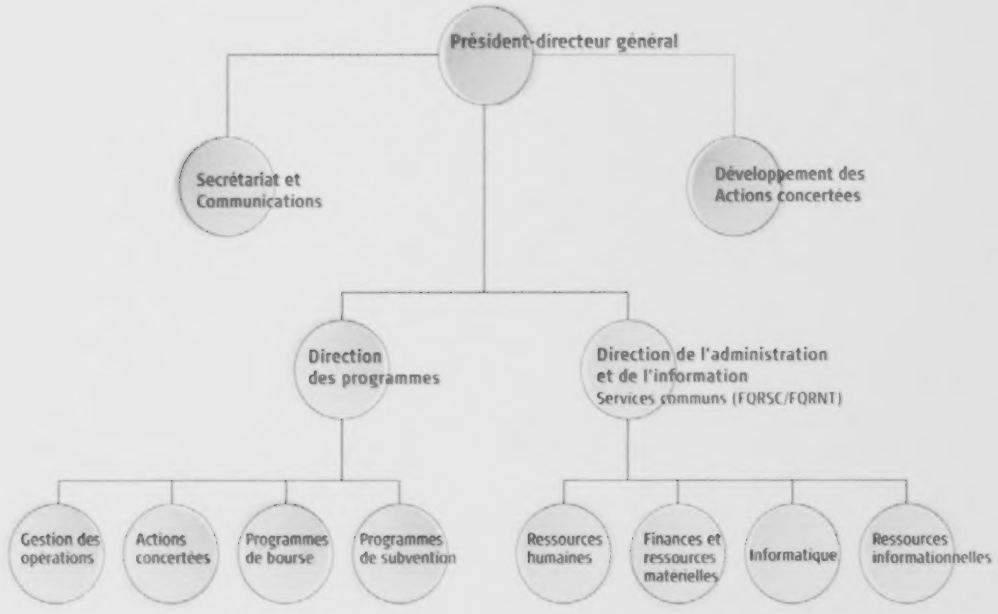

UNE COMMUNAUTÉ DE RECHERCHE IMPOSANTE ET DES PARTENAIRES VARIÉS

La communauté de la recherche que le Fonds dessert est imposante et variée tant par ses objets que par ses approches et ses pratiques de recherche. Les divers programmes de bourse et de subvention s'adressent à quelque 4 700 professeurs-chercheurs et professeurs-chercheurs-créateurs, et à près de 18 000 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein. À cela s'ajoutent des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche.

Bon an mal an, quelque 1 300 étudiants et chercheurs postdoctorants reçoivent une aide financière grâce aux bourses d'excellence et de perfectionnement. Par ailleurs, les subventions versées par le Fonds servent à réaliser les projets ou les programmations de recherche de quelque 2 000 chercheurs québécois. En favorisant le maillage avec la communauté des chercheurs, le Fonds se met également au service des milieux de pratique, d'intervention et de décision qui manifestent des besoins en matière de recherche.

Le milieu de l'enseignement supérieur est un partenaire précieux pour le Fonds. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont bien présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux, l'évolution et le suivi du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, ainsi que les groupes sociaux et communautaires qui sont soit parties prenantes des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit engagés en partenariat dans des équipes soutenues par le Fonds.

GRAPHIQUE 1

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

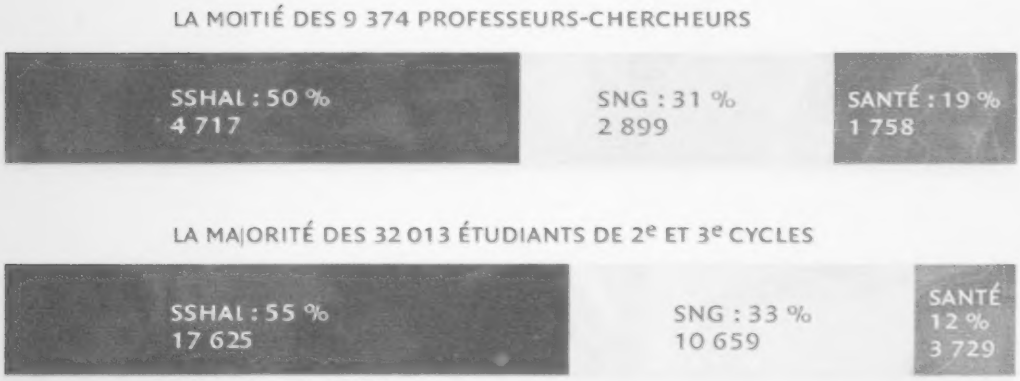

Source : CREPUQ, année 2007; MELS (GDEU), année 2008

LES FAITS SAILLANTS 2009-2010

- Investissements de 30,1 millions de dollars en subventions et de 20 millions de dollars en bourses. Un soutien financier à :

1 412	étudiants à la maîtrise et au doctorat
360	nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
158	stagiaires postdoctoraux
33	revues de recherche et de transfert de connaissances
114	équipes de recherche regroupant 1 274 chercheurs (dont 805 membres réguliers)
28	regroupements stratégiques rassemblant 1 507 chercheurs (dont 980 membres réguliers)
26	projets de recherche-création
6	projets de recherche novateurs
5	projets en arts et en technologies médiatiques
27	actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics sur des thématiques variées, dans des domaines d'une importance stratégique pour le Québec
4	centres affiliés universitaires
5	instituts universitaires

- Augmentation substantielle de l'offre de bourses grâce aux crédits accordés dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) ;
- Offre de bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international ;
- Maintien de l'appui à des groupes de recherche performants et exploration de mesures pour maximiser les synergies entre les grands secteurs ;
- Développement de nouvelles actions concertées et diversification des thématiques ;
- Première fournée de projets dans le cadre du programme *Appui aux arts et technologies médiatiques* ;
- Organisation et tenue du colloque international intitulé « Jeux et dépendances » et de son premier *Forum Projets novateurs* ;
- Mise en œuvre de son tout premier *Plan d'action de développement durable* ;
- Travaux d'analyse et de réflexion menés dans le cadre de l'élaboration du *Plan stratégique 2010-2013.*

LES RÉSULTATS 2009-2010

La présente section du rapport fait état des résultats au regard du *Plan d'action 2009-2010*. D'entrée de jeu, un tableau présente les octrois que le Fonds a accordés en 2009-2010 par axe de programmation et par programme. Suit un bilan de l'état de la demande de bourses et de subventions lors des différents concours tenus à l'automne 2009. Finalement, sont rapportés de façon détaillée les résultats obtenus en lien avec les objectifs poursuivis par le Fonds au cours de l'exercice financier 2009-2010. Ces objectifs sont regroupés en fonction des quatre grandes orientations stratégiques qui balisent les actions du Fonds : l'environnement de recherche, les priorités stratégiques, le rapprochement recherche-société et le soutien organisationnel.

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME (2009-2010)

Programme	Nombre[1]			Montant ($)[2]
Soutien direct à la relève	***$ = 0***	***$ > 0***	***Total***	
Bourses				
Bourse de maîtrise[3]	90	281	371	2 541 295
Bourse de maîtrise[3] - SQRI	23	72	95	700 000
Bourse de doctorat[4]	35	636	671	9 990 890
Bourse de doctorat[4] - SQRI	10	156	166	2 550 313
Bourse de postdoctorat[5]	8	115	123	2 393 955
Bourse de postdoctorat[5] - SQRI	0	30	30	664 086
Bourse de postdoctorat en recherche-création	0	5	5	145 682
Bourse en milieu de pratique – Ministères et organismes	1	5	6	93 000
Bourses en milieu de pratique – Innovation - SQRI	0	14	14	199 850
Bourse pour stage international – SQRI	9	56	65	410 000
Autres bourses[6]	0	24	24	294 582
TOTAL BOURSES	**176**	**1394**	**1570**	**19 983 653**
SUBVENTIONS			**Nombre**	**Montant ($)[2]**
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)			325	4 387 837
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel) - SQRI			26	354 639
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs			9	123 077
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage			5	75 000
TOTAL SUBVENTIONS			**365**	**4 940 553**
Sous-total			***1935***	***24 924 206***

Soutien à l'innovation et à la structuration		
Regroupements stratégiques	28	5 806 483
Appui à la recherche-création	26	1 049 518
Appui aux arts et technologies médiatiques	5	219 802
Soutien aux équipes de recherche	114	10 781 753
Appui aux projets novateurs	6	79 016
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège	2	29 799
Dégagement d'enseignement de chercheurs de collège - SQRI	16	454 303
Sous-total	***197***	***18 420 674***
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique		
Programme *Actions concertées* (incluant la part des partenaires)[7]	88	3 648 991
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affiliés universitaires	9	1 585 863
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	2	467 500
Projets spéciaux	10	26 100
Réseau conjoint FRSQ-FQRNT-FQRSC / Santé et sécurité au travail	1	11 000
Plateforme 3 Fonds	1	40 000
Bourses d'initiation à la recherche (1er cycle)	12	60 000
Sous-total	***123***	***5 839 454***
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche		
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	33	781 086
Portail électronique Érudit	1	85 000
Sous-total	***34***	***866 086***
TOTAL SUBVENTIONS	***719***	***30 066 767***
TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS[8]	***2 289***	***50 050 420***

NOTES

1. Dans le tableau, on retrouve deux types de boursier dans le cadre des programmes de bourse : les nouveaux boursiers en 2009-2010 qui recevront un montant d'argent dans les années subséquentes ($ = 0) et les boursiers qui ont reçu un montant d'argent au cours de l'année 2009-2010 ($ > 0).
2. Concours et engagements.
3. Bourses de maîtrise accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourse.
4. Bourses de doctorat accordées dans le cadre des programmes réguliers de bourse.
5. Sont incluses les indemnités supplémentaires accordées dans le cadre de ce programme.
6. Bourses accordées dans le cadre des programmes suivants : 14 bourses de réintégration en recherche, 4 bourses dans le cadre des programmes thématiques, 5 bourses dans le cadre des programmes interculturels, 1 bourse NE^{3}LS.
7. Sur les 88 octrois accordés dans le programme *Actions concertées*, on dénombre 69 subventions pour un montant total de 3 328 992 $ et 19 bourses pour un montant total de 319 999 $. L'ensemble des octrois indiqués inclut la part du Fonds et celle des partenaires.
8. Les États financiers tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires ainsi que de certains ajustements de l'année 2008-2009, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent tableau.

PLUS DE 50 MILLIONS DE DOLLARS EN OCTROIS

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Fonds a versé 30 066 767 dollars en subventions de recherche et 19 983 653 dollars en bourses de formation de chercheurs, pour un montant global de 50 050 420 dollars, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport aux 47 582 801 dollars accordés l'an dernier. Ces sommes tiennent compte des crédits alloués dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI).

Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 49,8 %, est consacrée à la relève et englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux postdoctorants et le soutien au démarrage de carrières en recherche. Cette proportion du budget est supérieure à celle de l'an passé et s'explique par l'apport des crédits de la SQRI dédiés aux étudiants des cycles supérieurs. Les sommes allouées dans l'axe *Soutien à l'innovation et à la structuration*, notamment à 114 équipes et à 28 regroupements stratégiques, mobilisent 36,8 % du budget.

Les sommes accordées dans l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* comptent pour 11,7 % du budget, y compris la part des partenaires. Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* représente 1,7 % du budget total, soit une proportion similaire à celle de 2008-2009. Il s'agit du soutien direct accordé à la diffusion et au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois par le biais du programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances*, auquel on doit ajouter, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert de connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

TABLEAU 2

MONTANTS OCTROYÉS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2009-2010)

Axe de programmation	Octrois ($)
Soutien direct à la relève	24 924 206 $
Soutien à l'innovation et à la structuration	18 420 674 $
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	5 839 454 $
Soutien direct à la valorisation et à la diffusion de la recherche	866 086 $
	50 050 420 $

GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION (%) DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2009-2010)

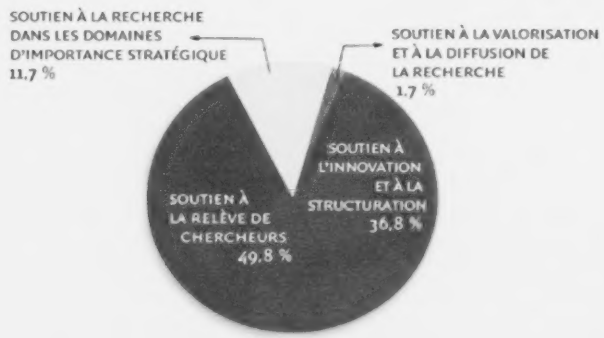

TABLEAU 3

TAUX DE RECOMMANDATION, TAUX DE FINANCEMENT ET TAUX DE SUCCÈS DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE ET DE SUBVENTION EN 2009-2010

Programme de bourse et de subvention	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement	Taux de succès
	a	b	c	b/a	c/b	c/a
Maîtrise	514	502	227	98 %	45 %	44 %
Doctorat*	790	745	343	94 %	46 %	43 %
Postdoctorat	164	143	77	87 %	54 %	47 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	227	168	128	74 %	76 %	56 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	3	2	2	67 %	100 %	67 %
Appui à la recherche-création	15	15	8	100 %	53 %	53 %
Appui aux arts et technologies médiatiques	10	9	5	90 %	56 %	50 %
Soutien aux équipes de recherche	87	69	38	79 %	55 %	44 %
Actions concertées**	55	39	26	71 %	67 %	47 %

* Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Bourse pour stage international*.
** Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Actions concertées*.

GRAPHIQUE 3

TAUX DE RECOMMANDATION, TAUX DE FINANCEMENT ET TAUX DE SUCCÈS DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE ET DE SUBVENTION EN 2009-2010

* Sont exclues du graphique les demandes de bourse dans le cadre du programme *Bourse pour stage international*.
** Sont exclues du graphique les demandes de bourse dans le cadre du programme *Actions concertées*.

L'ÉTAT DE LA DEMANDE À L'AUTOMNE 2009

Le Fonds a reçu quelque 1 900 demandes de bourse et de subvention dans le cadre des différents concours tenus à l'automne 2009. Il s'agit d'une augmentation globale de l'ordre de 6 % par rapport à l'année dernière. On observe une hausse de la fréquentation tout particulièrement aux programmes de bourse de maîtrise et de postdoctorat, alors que la demande au doctorat retrouve son niveau de l'automne 2007. Du côté des subventions, on constate une augmentation du nombre de candidats dans trois des quatre programmes offerts annuellement, notamment dans les deux programmes dédiés à la recherche-création. Seul le programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs* accuse une baisse du nombre de dossiers de l'ordre de 12 %.

Portrait de la demande

En termes de profil par domaine de recherche, le portrait de la demande, tous programmes de bourse confondus, est comparable à celui des années passées. Les domaines *Développement et fonctionnement des personnes, des communautés, et vie sociale*, *Arts, littérature et société* et *Éducation, savoirs et compétences* sont ceux où l'on compte le plus grand nombre de candidats. Bon an mal an, la moitié des demandes se concentre dans ces trois grands domaines. Pour ce qui est de la provenance des demandes, les établissements qui génèrent le plus grand nombre de dossiers sont l'Université de Montréal (318), suivie de l'Université du Québec à Montréal (276) et de l'Université Laval (214). À elles trois, elles rassemblent un peu plus de la moitié des demandes lors des cinq derniers concours.

Pour l'ensemble des programmes de subvention qui font l'objet d'un concours, les établissements qui produisent le plus grand nombre de dossiers sont, presque à égalité, l'Université du Québec à Montréal (54), l'Université Laval (53) et l'Université de Montréal (51). S'ajoute cette année un autre joueur : l'Université McGill (47). Pour cet établissement d'enseignement, il s'agit d'une hausse de 34 % des demandes par rapport à l'an dernier.

Finalement, tous programmes de subvention confondus, le Fonds ne remarque pas de changement majeur dans le profil de la demande par domaine. Les plus fréquentés demeurent *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*, *Éducation, savoirs et compétences* et *Gestion des organisations*. Soulignons que dans ce dernier domaine, on observe cette année une hausse importante des demandes (46 %), alors que la fréquentation du domaine *Arts, littérature et société* affiche depuis deux ans un net recul, soit une baisse de 38 %.

GRAPHIQUE 4

NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES DE BOURSE ET DE SUBVENTION PAR PROGRAMME*, SOUMISES AU COURS DES QUATRE DERNIERS CONCOURS

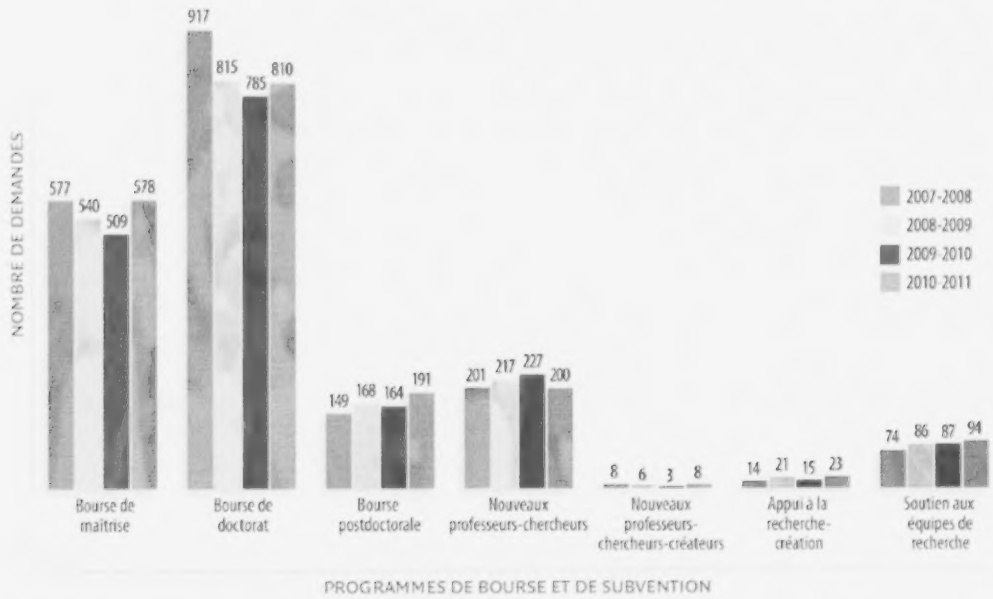

Sont exclus les programmes *Appui aux projets novateurs*, *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* et *Regroupements stratégiques* qui sont offerts sur une base pluriannuelle. Pour des fins comparatives, sont considérés uniquement les programmes offerts sur une base annuelle.

TABLEAU 4

DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2009* RÉPARTITION PAR DOMAINE

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2e et 3e cycles et de bourse postdoctorale	% sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	% sur l'ensemble
Arts, littérature et société	329	20,8	28	8,1
Création artistique et littéraire	76	4,8	29	8,4
Cultures, religions et civilisations	133	8,4	12	3,5
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	340	21,5	53	15,4
Économie, emploi et marchés	49	3,1	19	5,5
Éducation, savoirs et compétences	149	9,4	47	13,6
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	62	3,9	12	3,5
Gestion des organisations	83	5,3	57	16,5
Langues et langage	34	2,2	7	2,0
Médias, communications et information	80	5,1	25	7,2
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	69	4,4	18	5,2
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	105	6,6	28	8,1
Relations internationales et développement	70	4,4	10	2,9
Total	**1 579**	**100 %**	**345**	**100 %**

* Portrait de la situation réalisé au début d'avril 2010. Le nombre de demandes admissibles en 2010-2011 pourrait changer d'ici la fin de l'année financière, étant donné que dans certains programmes, les demandes de bourse et de subvention peuvent être déposées en cours d'année (notamment dans le cadre des programmes *Bourse de recherche en milieu de pratique* et *Actions concertées)*.

GRAPHIQUE 5

DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2009
RÉPARTITION PAR DOMAINE (%)

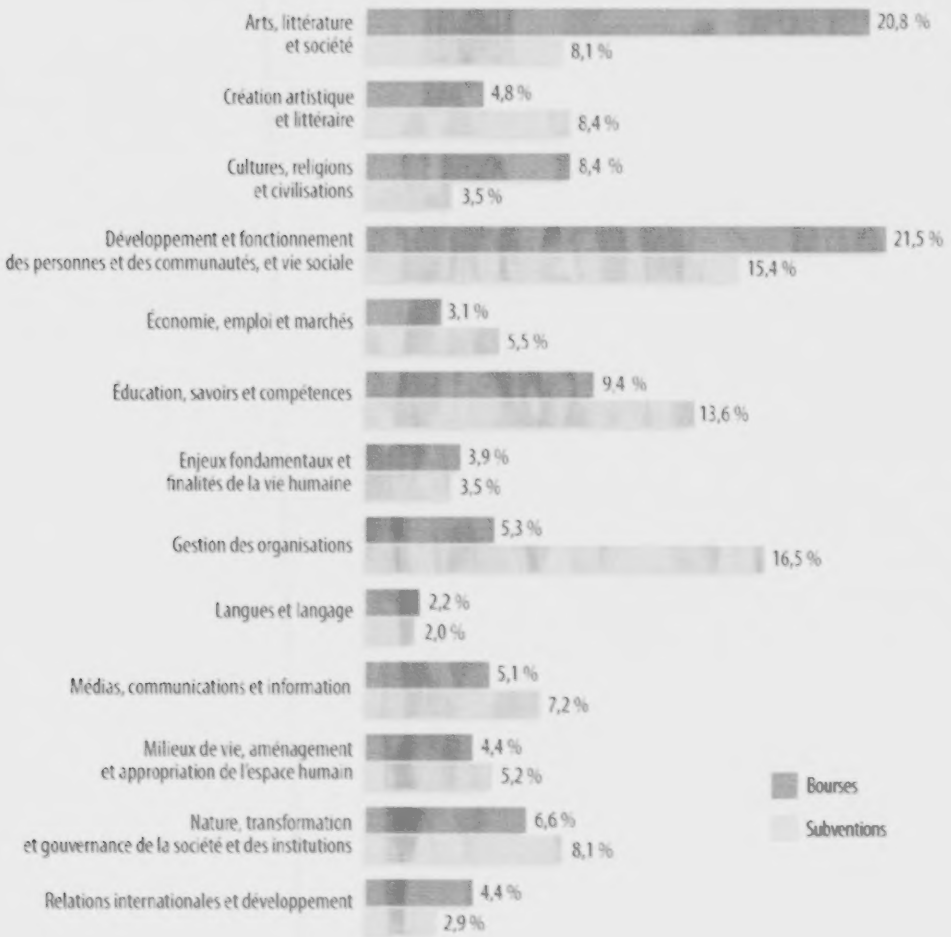

ORIENTATION 1

CONSOLIDER L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE EN CONSERVANT LA CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS ÉMERGENTS

Le Fonds Société et Culture entend offrir à la communauté scientifique une structure de programmes souple qui permet le développement et le renouvellement d'une large base de recherche, tout en accueillant des disciplines variées et diverses pratiques de recherche propres aux secteurs qu'il soutient. Cette double visée définit trois axes d'intervention et les objectifs qui s'y rattachent.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

CAPACITÉ DE RECHERCHE

OBJECTIF 1 : MISER SUR L'ADÉQUATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES DIFFÉRENTES NICHES DE FINANCEMENT

SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

- BILAN DES ACTIONS DU FONDS EN MATIÈRE DE RECHERCHE-CRÉATION

Un des traits distinctifs du Fonds Société et Culture est son offre de programmes originale et variée, et son ouverture à une diversité de pratiques et de traditions en matière de recherche. À cet égard, la recherche-création a pu se tailler une place sous l'impulsion du Fonds, en permettant aux chercheurs-créateurs d'avoir accès à du financement, ce qui, pour la plupart, leur faisait défaut à titre de chercheurs en milieu universitaire.

Implantés au début des années 2000, les programmes dédiés à la recherche-création tiennent la route et ont su s'ajuster avec les années. En ouvrant un volet individuel lors des concours de l'automne 2003, cela a permis à des chercheurs de disciplines qui se prêtent peu à des regroupements (arts visuels et littérature, notamment) de présenter des demandes en solo.

L'ouverture toute récente faite par le FQRSC à des postdoctorants grâce à son programme de bourse postdoctorale en recherche-création répond également à un besoin exprimé par le milieu universitaire et se veut un tremplin important pour le développement d'une carrière de chercheur-créateur.

De plus, en vue d'assurer une meilleure complémentarité de ses actions avec celles d'organismes à vocation similaire, le Fonds, dans le champ de la recherche-création, suit de près l'évolution de ses interventions qui, en plus d'encourager une collaboration plus étroite entre les créateurs universitaires et les artistes indépendants, favorisent des échanges, voire des actions conjointes, entre le Fonds et le CALQ. C'est pourquoi le FQRSC a dressé en 2009 un bilan de ses actions en la matière depuis sa

création, en 2001. En voici quelques points saillants :

- Avec les années, le programme visant le regroupement de chercheurs-créateurs en est venu à être vu comme une valeur ajoutée à leur démarche artistique. Les artistes en milieu universitaire considèrent cette forme de regroupement comme un lieu d'échanges et de pratiques qui nourrit leur démarche et fait évoluer leur discipline artistique.
- Le Fonds reçoit de moins en moins de demandes qui ne répondent pas aux exigences en matière de recherche-création.
- Les projets financés affichent un réel équilibre entre une démarche réflexive et une démarche plus créative.
- Tant les thématiques que les démarches sont des plus diversifiées, de la création d'espaces interactifs au développement de nouvelles technologies d'images sur le textile, en passant par le design d'assiettes comestibles et par l'architecture de villes mouvantes.
- Au chapitre de la fréquentation, le nombre de demandes varie sensiblement d'une année à l'autre. Si la demande chute de plus de la moitié du côté de la relève en l'espace de neuf concours, celle qui provient des chercheurs établis est par contre à la hausse.
- En termes de provenance, la majorité des demandes présentées et financées viennent essentiellement de trois établissements montréalais et surtout de l'Université Concordia, puis de l'UQAM et de l'Université de Montréal.
- Du côté des disciplines, toutes celles qui sont admissibles aux concours de recherche-création sont représentées. Toutefois, deux disciplines dominent : les arts électroniques et multidisciplinaires, de même que le cinéma et la vidéo.
- Au chapitre des bourses et des subventions, le Fonds a accordé en neuf ans plus de 7,3 millions de dollars.
- Tous les projets qui bénéficient de financement sont liés de près ou de loin à un programme de formation de premier, deuxième ou troisième cycle dans l'établissement des chercheurs-créateurs et intègrent des étudiants dans les activités de recherche.
- Des artistes professionnels sont associés aux travaux de recherche des chercheurs-créateurs universitaires. Très peu d'entre eux reçoivent des honoraires professionnels, mais ils profitent par contre de l'environnement de recherche et des installations, qui constituent un cadre stimulant et un lieu d'échanges pour leur démarche artistique et personnelle.
- Une bonne proportion des récipiendaires, tous programmes confondus, détient un doctorat. Ils ont également à leur actif bon nombre de réalisations artistiques et ont souvent reçu des subventions. La grande majorité des porteurs de dossiers font état de l'obtention de bourses à titre individuel qui proviennent du FQRSC/FCAR, du CRSH du CALQ ou du CAC.

Ces quelques données montrent que les programmes dédiés à la recherche-création sont bien en selle, que la notion de recherche-création s'est affinée avec les années, et que les candidats financés sont de qualité et ont à leur actif de nombreux prix, distinctions et réalisations artistiques. Le Fonds doit par ailleurs poursuivre son travail de promotion afin de rejoindre l'ensemble de la clientèle potentielle dans ce secteur. Finalement, compte tenu des liens qui se sont tissés entre les créateurs universitaires et les artistes professionnels, il y a tout lieu de renforcer les collaborations entre le Fonds et le CALQ, et d'explorer des actions conjointes en vue d'améliorer les interventions de chacun et d'encourager les échanges entre les milieux universitaires et artistiques.

SUIVI DES BOURSIERS FINANCÉS PAR LE FONDS

Grâce à un instrument de suivi, le Fonds peut, depuis 2006-2007, documenter l'impact de son soutien financier sur la durée des études, l'obtention des diplômes ou l'insertion professionnelle. Voici les principaux résultats

pour les 406 boursiers qui ont reçu leur dernier versement en 2009.

Soulignons tout d'abord un excellent taux de réponse qui atteint 92 %. Côté profil, l'âge moyen des boursiers à la maîtrise est de 24 ans, alors qu'au doctorat, il se situe à 29 ans. Il va de soi que l'on trouve à la fois des femmes et des hommes dans tous les domaines couverts par le Fonds. Toutefois, près de la moitié des boursières se concentrent dans les domaines *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale (31 %)* et *Arts, littérature et société* (16 %), alors que 40 % des boursiers sont répartis également dans les domaines *Gestion des organisations, Arts, littérature et société* et *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*.

Sur les 372 répondants - 145 candidats à la maîtrise et 227 au doctorat -, il est intéressant de noter que :

- Près de la moitié des doctorants font partie d'un groupe de recherche établi (48 %) ;
- La bourse du Fonds représente près des trois quarts (71 %) de l'ensemble des revenus du candidat. Le pourcentage de boursiers qui ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds grimpe à 81 %, tant à la maîtrise qu'au doctorat. C'est dire toute l'importance qu'occupent l'emploi et le soutien financier pendant la période de formation ;
- Dans la très grande majorité des cas, les candidats occupaient un emploi rémunéré qui était assez ou fortement lié à leur formation : certains travaillaient au projet de recherche, d'autres étaient auxiliaires ou assistants de recherche, et d'autres encore occupaient un poste de chargé de cours ou faisaient un stage ; 90 % des heures de travail effectuées par un boursier dans le cadre d'un emploi rémunéré étaient liées à sa formation ;
- La moitié des candidats (51 %) ont bénéficié d'une ou de plusieurs autres bourses qui leur ont été accordées notamment par des établissements universitaires du Québec ou de l'extérieur de la province et par le CRSH, conformément aux règles portant sur le cumul partiel permis ;
- 81 % des répondants ont à leur actif une moyenne de 3,5 publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à leur bourse ;
- 93 % des boursiers considèrent que la bourse du FQRSC a été un facteur assez ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

Ces quelques données sur la cohorte de 2009 ne diffèrent pas de celles des trois années précédentes. La bourse du FQRSC a définitivement un impact sur la poursuite des études des candidats et représente le plus gros de leurs revenus. Par ailleurs, la plupart des boursiers occupent un emploi rémunéré qui est en lien avec la formation reçue pendant la période où ils recevaient de l'argent du Fonds.

- **EXPLOITATION DES DONNÉES CONTENUES DANS LE PORTRAIT DES ACTIVITÉS DU FONDS (PAF)**

Il y a quelques années déjà, les ressources informationnelles du FQRSC ont mis sur pied un outil de « monitoring » pour suivre les activités de financement du Fonds. Cet instrument de suivi, communément appelé le « PAF » (portrait des activités du Fonds), génère une série de tableaux de bord sur les bourses et les subventions.

Grâce au PAF, on peut tracer l'état de la demande par axe de programmation, par programme d'aide financière, par domaine, par établissement et par région administrative. Il est également possible de brosser un portrait des bourses et des subventions selon ces mêmes paramètres. S'ajoutent ensuite des tableaux illustrant les caractéristiques et le cheminement des boursiers, ainsi que le profil des équipes et des regroupements qui reçoivent du financement.

En général, les tableaux sont produits deux fois par an et sont diffusés dans l'intranet du Fonds et dans certains extranets. Ils s'avèrent d'une grande utilité quand arrive le moment de rapporter les résultats obtenus pour un exercice

financier donné, d'effectuer des tournées de consultation dans les universités et, plus globalement, de suivre l'évolution et la distribution de la demande et des octrois par programme, par domaine, par établissement, etc.

AJUSTEMENT CONTINU DES RÈGLES RÉGISSANT LES PROGRAMMES

Cette année encore, le Fonds a approuvé un ensemble de modifications en vue des prochains concours. Les changements proposés découlent de commentaires formulés par les membres des comités d'évaluation et sont examinés par les conseillers scientifiques et les chargés de programmes du Fonds. Parmi ceux qui sont dignes de mention, signalons le programme *Bourse postdoctorale* qui sera présenté sous une forme plus dynamique, de manière à mieux faire ressortir les sections importantes et les pièces à transmettre. De plus, le stage de postdoctorat pourra être réalisé en cosupervision.

Pour l'ensemble des programmes dédiés à la recherche-création, le Fonds a simplifié la description du matériel d'appui requis. Du côté du programme *Soutien aux équipes de recherche*, les objectifs du programme ont été précisés, notamment en ce qui a trait au concept de programmation de recherche et aux règles d'admissibilité pour la catégorie « Équipe en fonctionnement ». On a également ajouté un critère d'évaluation commun aux neuf types d'équipes admissibles, soit la valeur ajoutée de la subvention.

Le programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert des connaissances* a également été modifié. Le libellé des objectifs du programme tiendra notamment compte du fait que la direction des affaires scientifiques du FRSQ a décidé de ne pas participer au prochain concours. De plus, bien que l'engagement du directeur d'une revue à utiliser le portail de diffusion Érudit soit un critère d'admissibilité, cette condition sera précisée dans les objectifs mêmes du programme. Enfin, la méthode d'évaluation sera raffinée, afin d'améliorer la qualité des processus de sélection et d'évaluation adoptés par le Fonds. Selon le nombre de demandes soumises et les domaines touchés, il y aura trois ou quatre comités d'évaluation, et les domaines seront regroupés de manière à renforcer l'expertise des comités. Au besoin, le Fonds pourrait solliciter la participation d'experts externes.

EXPLORATION D'INITIATIVES DE COLLABORATION AVEC LE CALQ ET LE CRSH

Avec le CALQ

En vue d'assurer une meilleure complémentarité de ses actions avec celles d'organismes à vocation similaire, le Fonds suit de près l'évolution de ses interventions, notamment dans le secteur des arts et des lettres. C'est particulièrement le cas des programmes dédiés à la recherche-création qui, en plus de favoriser une collaboration plus étroite entre les créateurs universitaires et les artistes indépendants, appellent des échanges, voire des actions conjointes, entre le Fonds et le CALQ.

Dans cette optique, le FQRSC a réalisé un bilan de ses actions dans le champ de la recherche-création. Présenté dans les pages précédentes à la section « Suivi de la performance des programmes », ce bilan constitue de la matière pour le prochain cycle triennal du Fonds et pour la mise en œuvre de sa politique d'évaluation des programmes. Il permet également d'observer les interventions du Fonds en la matière et d'en évaluer la portée. De plus, il représente une source de références pour discuter avec le CALQ. Au cours de la prochaine année, le Fonds compte rencontrer ce dernier et poursuivre des travaux dans cette lancée visant la complémentarité.

Avec le CRSH

Parlant complémentarité, le Fonds suit également de près l'offre de programmes de bourse du fédéral et la performance des candidats québécois aux concours du CRSH. Signalons d'entrée de jeu les changements majeurs qui ont été apportés à l'offre des programmes de bourses du fédéral au cours de

la dernière décennie. En effet, le nombre et la valeur des bourses accordées par le CRSH au Québec ont augmenté sensiblement en dix ans. Cette hausse s'explique par la création, en 2004, du programme *Bourses d'études supérieures du Canada*, par l'entrée en scène de la toute récente *Bourse Vanier* et par une nouvelle initiative touchant la remise de bourses ciblées dans le champ de la gestion, de l'administration et des finances.

Même si le nombre de bourses obtenues par les étudiants québécois au CRSH a augmenté substantiellement en dix ans, on ne doit pas perdre de vue la sous-représentation du Québec aux concours fédéraux (comme le montre l'étude réalisée par le Fonds en octobre 2008 sur la performance des étudiants du Québec dans le cadre des programmes de bourses du CRSH, dont les constats sont rapportés dans la section commune aux trois Fonds).

D'ailleurs, cette sous-représentation des candidats québécois au CRSH, qui est attribuable à un système de quotas implantés en 1994-1995 pour imposer une limite du nombre de candidatures soumises par chaque établissement, a été évoquée lors d'une présentation du Fonds effectuée dans le cadre du congrès de la FQPPU qui a eu lieu à Gatineau, en juin 2009. Le Fonds veut également tirer parti de cette analyse pour discuter avec son homologue fédéral d'une éventuelle révision de la méthode de fixation des quotas, et surtout pour s'assurer de la complémentarité de ses interventions auprès des étudiants québécois.

GRAPHIQUE 6

ÉVOLUTION DES BOURSES OBTENUES PAR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS AU CRSH AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

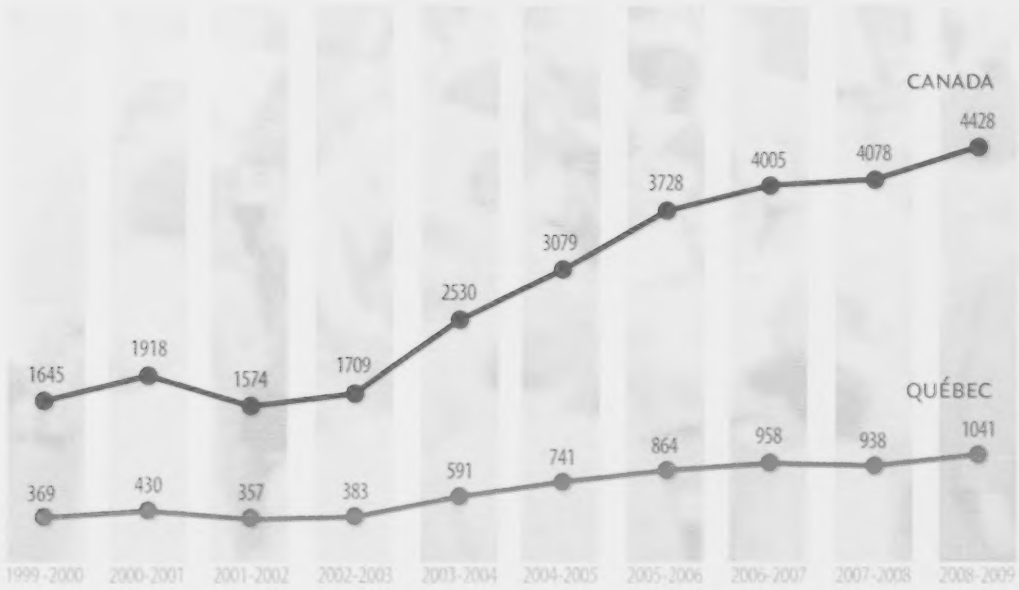

OBJECTIF 2 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES COHORTES DE DEMANDEURS DE BOURSE ET DE SUBVENTION

SUIVI RIGOUREUX DES TAUX DE RECOMMANDATION, DE FINANCEMENT ET DE SATISFACTION

Grâce à son « monitoring pluriannuel », le Fonds peut établir la performance globale de chaque établissement et de chaque domaine de recherche sur plusieurs années et pour chacun des programmes de subvention offerts annuellement. Ce suivi lui a permis de constater que les taux annuels de recommandation et de financement ont peu fluctué en 2009-2010.

Le seul bémol touche la relative sous-performance des domaines de recherche *Gestion des organisations* et *Économie, emploi et marchés*, notamment en lien avec le programme *Soutien aux équipes de recherche*, pour lesquels aucune des quatre demandes qui avaient fait l'objet d'une recommandation n'a reçu de financement. Cette sous-performance semble liée à la faiblesse des collaborations dans les dossiers soumis pour évaluation et à la difficulté de traduire la notion d'équipe dans certains domaines.

Ces résultats ont amené le Fonds à faire une analyse plus fine de la question, à rencontrer les représentants des établissements concernés et à faire preuve de vigilance, tant dans le recrutement des experts que lors des réunions des comités d'évaluation.

En ce qui concerne les demandes de bourse, le Fonds fait chaque année un suivi rigoureux des taux de satisfaction et de succès à partir des profils de la demande et de l'offre des programmes de bourse. Le bilan qui a été présenté au conseil d'administration lors de la séance du mois d'octobre 2009 porte sur les concours de l'automne 2008 et a été réalisé à partir des données portant sur l'âge et sur le sexe des candidats, sur les domaines de recherche et sur les établissements d'origine et d'accueil.

Comme prévu, la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation a entraîné une hausse appréciable du nombre de bourses de doctorat et de postdoctorat offertes et accordées, et des taux de satisfaction beaucoup plus élevés qu'en 2007 (autour de 60 % pour le concours de l'automne 2008, comparativement à 49 % pour celui de l'automne 2007).

Le bilan met également en évidence le fait que les candidats désireux de poursuivre leurs études ou d'effectuer un stage à l'extérieur du Canada connaissent un taux de succès plus élevé que ceux qui choisissent de le faire au Québec, et ce, quel que soit leur niveau d'études.

***

Au chapitre des scénarios financiers, il importe de rappeler qu'ils se trouvent en continuité avec ceux des exercices précédents, alliant priorité à la relève et respect des recommandations des comités d'évaluation.

Du côté des bourses, le Fonds, afin de respecter le principe d'équité, a maintenu des taux de succès (demandes financées par rapport aux demandes admissibles) relativement semblables pour les étudiants des trois niveaux d'études. Comme chaque année, le Fonds prévoit qu'un nombre significatif de candidats retenus pour une bourse se désisteront, entre autres, pour accepter une bourse du gouvernement fédéral. En 2009-2010, le Fonds a procédé à trois rondes d'offres de bourses.

Toujours en ce qui a trait à l'offre de bourses des Fonds fédéraux, mentionnons que les nouvelles bourses offertes par le CRSH dans le champ de la gestion, de l'administration et des finances ont eu pour effet d'accroître le nombre de désistements dans les domaines du Fonds qui sont liés au monde des affaires. Les ressources financières ainsi libérées ont permis au Fonds, en vertu de ses pratiques habituelles, d'aller plus loin dans les listes d'ordonnancement des candidats de tous les comités d'évaluation.

Du côté des subventions, le scénario adopté par le conseil d'administration pour les concours de l'automne 2008 (en vue de l'année financière 2009-2010) a permis de soutenir près

de 70 % des demandes recommandées par les comités d'évaluation. Afin de préserver les mêmes franges de financement que celles des dernières années et compte tenu des disponibilités financières, le Fonds a procédé à des réductions paramétriques dans certains programmes.

Plus précisément, en ce qui a trait aux deux programmes de subvention dédiés à la relève, on observe une augmentation de la proportion de dossiers qui se classent dans les cotes supérieures, un signe patent de la qualité accrue des demandes lors du concours de l'automne 2008. Compte tenu des capacités financières du Fonds, le conseil d'administration a choisi de restreindre la frange de financement aux demandes ayant obtenu les cotes de A+, A et A- et à 90 % des dossiers ayant reçu la cote B+, et ce, avec une réduction paramétrique de 12 % des montants recommandés par les comités d'évaluation.

Pour le programme *Appui à la recherche-création*, où l'on observe également une hausse de la proportion des dossiers qui ont obtenu les cotes supérieures, le Fonds a apporté un appui financier à ceux qui ont obtenu les cotes A+ et A, ainsi qu'aux deux tiers des demandes qui ont mérité la cote A-. Du côté du programme *Soutien aux équipes de recherche*, toutes les demandes cotées A- ou mieux obtiennent un financement ponctué d'une réduction paramétrique de 12 % des montants recommandés par les comités d'évaluation.

Pour ce qui est du programme *Soutien aux infrastructures de recherche des instituts et des centres affiliés universitaires*, les deux demandes recommandées par le comité d'évaluation n'ont pu recevoir un appui financier. Le Fonds n'a malheureusement pas pu avoir accès aux ressources escomptées pour ce programme. Il faut néanmoins se rappeler que dans le cadre des engagements antérieurs, le Fonds a consacré, en 2009-2010, 1,6 million de dollars au soutien de neuf instituts et centres affiliés universitaires.

Enfin, dernier point à souligner, le Fonds tient à préserver l'équité entre les cohortes de demandeurs et s'est assuré que les différences notées entre les taux de recommandation des différents comités d'évaluation d'un même programme reflètent les qualités intrinsèques des demandes soumises. À cette fin, les données ventilées par comité sont déposées au comité des concours, et les présidents des comités d'évaluation d'un même programme se penchent sur cette question avec la direction du Fonds.

AXE DEUXIÈME

FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 3 : MAINTENIR LA PRIORITÉ AUX BOURSES ET AU SOUTIEN POUR LE DÉMARRAGE DE CARRIÈRES DANS L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DE LA PROGRAMMATION

AUGMENTATION DES ENVELOPPES DÉDIÉES AUX PROGRAMMES DE BOURSE ET DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS GRÂCE AUX CRÉDITS SQRI

Grâce aux mesures de la SQRI, le Fonds a pu, encore cette année, bonifier substantiellement son offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs : il a attribué 137 bourses de plus, ce qu'il n'aurait pu faire autrement.

De plus, les crédits de la SQRI ont fait en sorte que les taux de succès, tous programmes de bourse confondus, ont augmenté de façon notoire, grimpant à 44 %, alors qu'ils auraient autrement atteint 35 %. Autrement dit, il est maintenant nettement plus intéressant pour un étudiant de faire une demande de bourse au FQRSC.

De même, en plus des sommes habituellement consenties pour établir de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires qui s'appuyaient sur les crédits prévus dans la SQRI ont été déployés, afin d'attirer cette relève en région. Concrètement, grâce à cette enveloppe spéciale, le Fonds a pu soutenir 11 nouveaux chercheurs établis en région.

GRAPHIQUE 7

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES ET DU TAUX DE SUCCÈS BOURSE DE MAÎTRISE, DE DOCTORAT ET DE POSTDOCTORAT

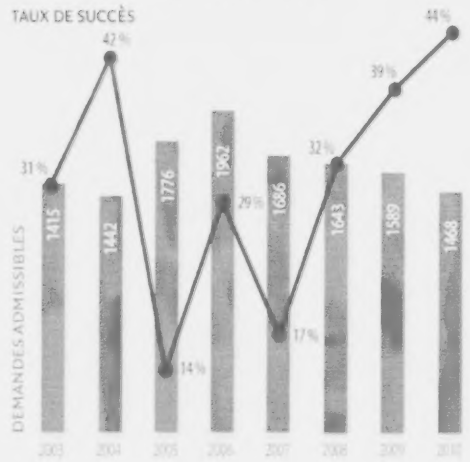

OBJECTIF 4 : FACILITER L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE

BILAN DU PROGRAMME *BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU PREMIER CYCLE*

Le programme *Bourse d'initiation à la recherche au premier cycle*, qui est dédié aux étudiants inscrits dans une université en région et qui était déjà compris dans l'offre globale de programmes du Fonds en 2007-2008, demeure populaire dans les six universités visées.

BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1er CYCLE

Clientèle visée	Nombre de bourses	Durée et valeur de la bourse
Étudiants de 1er cycle inscrits à temps plein à un programme de 1er cycle dans une composante régionale du réseau de l'Université du Québec (UQAC, UQAR, UQAT, UQO et UQTR) et à l'Université Bishop's	2 bourses par année à chaque université admissible	5 000 $/ session 1 session estivale maximum

Depuis son implantation en tant que programme régulier, toutes les universités concernées ont eu recours à cette mesure et ont vu leurs meilleurs étudiants décrocher une bourse d'initiation à la recherche. Ce sont surtout des candidates qui ont été retenues (9 en 2007-2008, 10 en 2008-2009 et 10 en 2009-2010). Depuis deux ans, la moitié des boursiers choisissent le domaine *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*.

Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et offre à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire, en plus de les encourager à amorcer une carrière en recherche dans les domaines couverts par le FQRSC.

TABLEAU 5
BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1er CYCLE
RÉPARTITION DES BOURSIERS
PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaine de recherche	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Arts, littérature et société	3	1	1
Cultures, religions et civilisations	2	2	1
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	3	6	6
Éducation, savoirs et compétences	2	2	1
Langues et langage			1
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	2	1	2
Total	**12**	**12**	**12**

DES BOURSES CIBLÉES POUR DES STAGES À L'INTERNATIONAL

Dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, le Fonds dispose d'une somme de quelque 500 000 dollars échelonnée sur trois ans pour favoriser le réseautage international des étudiants dont les activités s'inscrivent dans la programmation scientifique des regroupements qu'il finance. Plus spécifiquement, cette mesure, dont la durée est limitée, met à la disposition de chaque regroupement un montant de 15 000 dollars afin que chacun puisse, sous forme de bourses, attribuer à des doctorants la somme nécessaire à la réalisation de stages internationaux d'une durée minimale de deux mois.

Cette mesure a été grandement appréciée par les regroupements. En effet, en 2009-2010, les 28 regroupements financés par le Fonds ont eu recours au programme de stage et 65 bourses ont été accordées à des doctorants pour des stages de deux à six mois.

Voici un portrait de cette initiative qui fait appel à la mobilité géographique :

- 65 doctorants, dont 39 femmes et 26 hommes ;
- 28 regroupements stratégiques ;
- Durée moyenne des stages : 3 mois ;
- Lieu du stage : 9 pays.

TABLEAU 6
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES STAGES À L'INTERNATIONAL

Pays	Nombre de doctorants
France	31
États-Unis	13
Royaume-Uni	6
Belgique	6
Espagne	3
Mexique	3
Chine	1
Israël	1
Allemagne	1
Total (9)	**65**

DES BOURSES DANS DES DOMAINES DE RECHERCHE STRATÉGIQUES

Avec les équipes et les regroupements, les actions concertées constituent des « lieux » privilégiés d'encadrement pour les étudiants et constituent un excellent terrain pour développer une relève de chercheurs dans des domaines de recherche stratégiques. À cet égard, en 2009-2010, 19 bourses ont été accordées dans le cadre du programme *Actions concertées*.

TABLEAU 7
ACTIONS CONCERTÉES 2009-2010
RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR THÉMATIQUE ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES

Thématique	Niveau d'études	Nb*	Montant ($)
Aménagement du territoire et eau souterraine	Doctorat	1	8 334
Déficience intellectuelle	Doctorat	2	50 000
	Postdoctorat	1	20 000
Jeux de hasard et d'argent II	Doctorat	5	96 665
Pauvreté et exclusion sociale	Doctorat	2	18 332
Persévérance et réussite scolaires II (PRS II)	Doctorat	2	50 000
	Postdoctorat	2	60 000
Problèmes de poids et facteurs sociaux	Doctorat	1	0
Programme de recherche sur l'écriture	Doctorat	3	16 668
Total		**19**	**319 999**

* Ensemble des boursiers qui ont reçu un octroi de bourse en 2008-2009. Sur les 19 boursiers, un nouveau boursier au doctorat et dans la thématique *Problèmes de poids et facteurs sociaux* recevra un montant d'argent dans les années subséquentes à 2009-2010.

EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS DES INFRASTRUCTURES FINANCÉES

Comme nous l'avons déjà souligné, la mise en place de bourses ciblées pour des recherches à l'international grâce aux crédits de la SQRI a non seulement pour effet de renforcer l'action des regroupements sur la scène internationale, mais aussi d'assurer aux doctorants un accès, par des stages, à un réseau d'échanges avec des chercheurs de renommée internationale. Dans le cadre d'une actualisation de la SQRI, cette mesure qui encourage la mobilité des étudiants serait maintenue, voire bonifiée.

Pour le Fonds, il ne fait nul doute que la maturation d'un système de recherche et d'innovation au Québec passe notamment par l'accroissement des collaborations et de la mobilité à l'international. Aussi, toujours dans le cadre d'une éventuelle actualisation de la SQRI, le Fonds entend orchestrer de nouvelles actions ciblées du côté de la relève, notamment en bonifiant son aide aux personnes qui étudient ou qui effectuent des stages à l'étranger. Par ailleurs, compte tenu du nombre de plus en plus élevé de postdoctorants étrangers dans nos universités, le Fonds réfléchit aussi à des moyens d'action pour attirer ces chercheurs et les intégrer dans les regroupements stratégiques qu'il finance.

TABLEAU 8

PLACE À LA RELÈVE DANS LES SUBVENTIONS DU FONDS

(2009-2010)

Nombre d'étudiants encadrés par les membres réguliers selon les programmes

Programme	Nombre d'étudiants (estimé)
Soutien aux équipes de recherche	3 500
Regroupements stratégiques	4 500
Actions concertées	950
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	850
Appui à la recherche-création	240
Appui aux projets novateurs	30
Appui aux arts et technologies médiatiques	20
Total	**10 090**

Nombre et proportion de chercheurs établis et de nouveaux chercheurs et nouveaux chercheurs-créateurs dans les ensembles constitués

Programme	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre de chercheurs
Regroupements stratégiques	1 053 (86 %)	178 (14 %)	1 231
Soutien aux équipes de recherche	771 (85 %)	138 (15 %)	909
		Total	**2 140**

AXE TROISIÈME

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

OBJECTIF 5 : APPUYER LES GROUPES DE CHERCHEURS PERFORMANTS, RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS, S'ADAPTER AUX COURANTS ÉMERGENTS ET MAXIMISER LE RÉSEAUTAGE ENTRE LES CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS MILIEUX, NOTAMMENT CEUX PROVENANT DES COLLÈGES

MAINTIEN DE L'APPUI DU FONDS AUX GROUPES DE CHERCHEURS PERFORMANTS

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres (SSHAL), le FQRSC demeure un acteur clé en contribuant à structurer la recherche autour de grands ensembles performants et à positionner les chercheurs québécois sur la scène internationale. Le soutien qu'il apporte à des « infrastructures humaines » plutôt qu'à des projets lui a permis de se distinguer de son homologue fédéral et d'assumer un rôle de complémentarité et de levier financier significatif. À cet égard, les programmes *Regroupements stratégiques* et *Soutien aux équipes de recherche* constituent deux leviers d'action complémentaires pour soutenir l'émergence et la consolidation de créneaux d'excellence sur un large éventail de sujets, allant de la réussite scolaire aux politiques économiques et à l'emploi, en passant par la littérature et les arts, les innovations sociales et l'aménagement du territoire. Ces deux types d'infrastructures apportent une contribution essentielle en permettant d'approfondir des thèmes de recherche ou en suscitant de nouvelles questions de recherche, mais aussi en assurant le maintien et le développement de milieux de formation et d'encadrement riches et stimulants.

En 2009-2010, le Fonds a gardé le cap en finançant près d'une trentaine de regroupements stratégiques, une centaine d'équipes et une dizaine d'instituts ou de centres affiliés universitaires. En misant sur la continuité et sur la constitution de masses critiques de chercheurs, il s'assure de construire et de maintenir de véritables pôles de recherche et des milieux dynamiques pour la formation d'étudiants.

TABLEAU 9

PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME
REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

	2006-2007	2007-2008	2008-2009*	2009-2010
Nombre de regroupements financés	28	28	28*	28
Enveloppe totale ($)	5 880 342	5 880 247	5 804 638*	5 806 483
Subvention moyenne par regroupement ($)	210 012	210 008	207 309*	207 374
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 279	1 287	1 503*	1 507
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par regroupement	45,7	46,0	53,7*	53,8

* Sont exclus les 3 regroupements stratégiques qui ont obtenu une subvention de déphasage en 2008-2009.

PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME
SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'équipes financées	114	130	128	114
Enveloppe totale ($)	10 164 137	11 841 703	11 929 754	10 781 753
Subvention moyenne par équipe ($)	89 159	91 090	93 201	94 577
Nombre total de chercheurs (réguliers et autres membres)	1 101	1 286	1 292	1274
Nombre moyen de chercheurs (réguliers et autres membres) par équipe	9,7	9,9	10,1	11,2

SUIVI DU PROGRAMME PILOTE *APPUI AUX ARTS ET TECHNOLOGIES MÉDIATIQUES*

C'est le 23 février 2009 qu'était lancé, dans le site Web du Fonds, le tout nouveau programme *Appui aux arts et technologies médiatiques*. En partenariat avec Hexagram, ce programme permet à des chercheurs-créateurs de poursuivre leurs travaux d'exploration dans les nouvelles pratiques en arts et en technologies médiatiques qui sont en développement au Québec. Il est offert à tous les chercheurs-créateurs universitaires québécois et à leurs collaborateurs. Ce programme comporte deux volets de financement : un premier pour des projets à visée exploratoire et un autre pour des projets de recherche-création. Quant au processus d'évaluation, une étape de sélection par devis préliminaire est prévue, suivie d'une étape d'évaluation du projet par entrevue des candidats retenus.

Parmi les 19 devis préliminaires qui ont fait l'objet d'une évaluation, 10 candidats ont présenté leur projet de recherche lors d'une entrevue d'une durée de 45 minutes qui se déroulait devant les membres du comité d'évaluation. Au terme du processus, neuf propositions ont été recommandées par le comité. De ce nombre, cinq ont fait l'objet d'un financement, avec une coupe paramétrique de 3,5 %. Cette coupe permettra le soutien d'un projet supplémentaire lors d'un concours ultérieur.

À la suite des résultats obtenus lors du premier concours et en raison des objectifs poursuivis par le programme, notamment un appel aux chercheurs à faire preuve d'audace sur les plans artistique ou technologique, le Fonds a décidé de réaménager le processus d'évaluation afin d'atteindre un meilleur équilibre dans le type de demandes financées (projet de recherche-création vs projet à visée exploratoire) lors des prochains concours.

Finalement, compte tenu de l'intérêt d'une telle initiative qui encourage l'expérimentation, la prise de risque et la libre exploration dans un domaine d'application bien ciblé, le Fonds s'est penché sur la possibilité d'offrir à d'autres domaines d'application en SSHAL un soutien du même type que celui mis en place dans le programme *Appui aux arts et technologies médiatiques*. Par ailleurs, une telle initiative ne saurait être possible sans l'injection de crédits additionnels qui pourrait notamment avoir lieu dans le cadre d'une éventuelle actualisation de la SQRI.

Faits saillants du concours 2009-2010
Appui aux arts et technologies médiatiques

- **5** projets financés : 4 projets de recherche-création et 1 projet à visée exploratoire ;
- **3** projets venant de l'**UQAM ;**
- Subvention moyenne : **44 000 $;**
- Nombre moyen de chercheurs par projet : **4 ;**
- Une forte majorité des membres sont des **chercheurs-créateurs universitaires** et des **artistes professionnels**

UN MEILLEUR SOUTIEN AUX CHERCHEURS DU COLLÉGIAL GRÂCE AUX CRÉDITS DE LA SQRI

Grâce aux crédits de la SQRI, le Fonds a pu mettre en place une série de mesures pour favoriser encore davantage l'intégration des chercheurs du collégial dans les équipes et les regroupements qui reçoivent du financement. Ces nouvelles mesures permettent de rehausser le niveau et le nombre de dégagements d'enseignement accordés aux chercheurs de collège, en plus de faciliter la réalisation de leurs travaux de recherche. Ainsi, les dégagements peuvent atteindre jusqu'à 50 % du temps de travail de ces enseignants, et ce, dans une grande variété de programmes : *Regroupements stratégiques*, *Soutien aux équipes de recherche*, *Appui à la recherche-création* et *Actions concertées*. Ces mesures permettent aussi d'augmenter le nombre de suppléments statutaires de 7 000 dollars accordés par le Fonds pour ces mêmes programmes.

Concrètement, pour 2009-2010, la cible visée est atteinte, et le Fonds a pu soutenir 16 chercheurs de collège de plus grâce aux crédits de la SQRI.

OBJECTIF 6 : MAXIMISER LES SYNERGIES ENTRE LES GRANDS SECTEURS DE RECHERCHE

EXPLORATION DE MESURES POUR APPUYER DES ÉQUIPES INTERSECTORIELLES

Comme il est mentionné dans la section consacrée aux actions communes des trois Fonds, une analyse est en cours pour faciliter la réalisation de recherches portant sur des objets de recherche se situant à l'interface des domaines d'intervention des trois Fonds. Plus précisément, le FQRSC explore la possibilité de mettre sur pied un programme conjoint de soutien à des équipes qui mettent en œuvre une programmation de recherche comprenant des objets, des approches et des thèmes qui recoupent les domaines de plus d'un Fonds. Il pourrait s'agir d'une avancée majeure dans l'ancrage d'une vision où les travaux en SSHAL jouent un rôle central dans la lecture, la compréhension et la solution de problématiques liées, par exemple, à la santé et au mieux-être, aux nouvelles technologies et à l'environnement. Il va sans dire que la mise en place d'une telle mesure exigera une réflexion poussée sur la portée et les conditions de réussite d'une telle expérience.

OBJECTIF 7 : POURSUIVRE LES EFFORTS D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE ET FAVORISER LES COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS D'ICI ET CHERCHEURS HORS QUÉBEC

EXPLORATION DE MESURES FAVORISANT L'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE

Dans un contexte où la recherche a plus que jamais un caractère englobant et transversal, et compte tenu de la rapidité avec laquelle les connaissances sont transmises, de l'ampleur des savoirs en circulation et de la globalisation accrue des activités de recherche, l'internationalisation de la recherche est devenue incontournable. Pour le Fonds, il ne fait aucun doute que le potentiel de recherche et d'innovation d'un pays ne peut se développer en vase clos, d'où l'importance qu'il accorde aux interactions, à la mobilité des chercheurs et à la multiplication des endroits où peuvent échanger ceux qui créent et ceux qui utilisent le savoir.

C'est dans cet esprit que le Fonds a été amené au cours des dernières années à mettre de l'avant des incitatifs pour encourager les regroupements stratégiques à développer encore plus de liens avec des chercheurs et des équipes de l'extérieur du Québec et du Canada.

À cet égard, lors du dernier concours des regroupements stratégiques tenus à l'automne 2007, près de 80 % d'entre eux ont choisi la vocation internationale. Par ailleurs, grâce aux crédits de la SQRI, le Fonds a pu mettre à la disposition de chaque regroupement un montant de 15 000 dollars, afin que chacun puisse attribuer, sous forme de bourse à un doctorant, la somme nécessaire à la réalisation de stages internationaux dans les pays ou les régions identifiés comme prioritaires dans la *Politique internationale du Québec* (MRI, 2006) ou en vertu d'ententes internationales.

Au cours des prochaines années, le Fonds souhaite intensifier ses efforts d'internationalisation. Les mesures adoptées à cet effet pourront prendre plusieurs formes, mais leur déploiement dépendra de l'ampleur des ressources disponibles.

Au chapitre de la mobilité, nous avons évoqué précédemment une série de mesures envisagées par le Fonds tant pour ceux qui étudient à l'extérieur du Québec que pour ceux qui, tout en poursuivant des études au Québec, souhaitent faire un stage à l'étranger. S'ajoutent à cela des initiatives pour attirer des postdoctorants étrangers et les intégrer dans les regroupements stratégiques que le Fonds finance. Du côté des chercheurs, d'importantes mesures sont envisagées pour qu'ils puissent développer davantage de liens structurés sur la scène internationale et s'insérer dans des réseaux ou des projets de recherche internationaux. Concrètement, il pourrait s'agir de financer des colloques ou des séminaires internationaux, ou encore d'accueillir des étudiants étrangers. Il pourrait également être question de soutenir des montages de projets internationaux ou encore de développer des projets pilotes avec des organismes à vocation similaire au Canada ou ailleurs.

DÉVELOPPEMENT D'ENTENTES ET DE PROJETS PILOTES AVEC DES ORGANISMES À VOCATION SIMILAIRE

Au chapitre des ententes à l'échelle internationale, signalons des développements prometteurs au cours de la prochaine année, à la suite d'une entente entre le Fonds et le Irish Research Council for the Humanities and Social Sciences (IRCHSS). Ces deux organismes ont choisi de soutenir la tenue d'ateliers portant sur le thème ***Mémoire et représentations du passé***. L'objectif de ces ateliers est d'identifier des thèmes autour desquels pourrait se former un réseau de collaboration entre chercheurs. La National University of Ireland Maynooth et l'Université Concordia sont engagées dans ce projet. La première rencontre a eu lieu les 7 et 8 mai 2010, à Montréal, et la seconde se tiendra en Irlande, à l'automne 2010.

L'Agence nationale de recherche française (ANR) s'est montrée intéressée à développer des liens de collaboration avec le Fonds ; la direction a donc tenu plusieurs rencontres avec cet organisme français, afin d'en arriver à une entente formelle de collaboration internationale. Finalement, il a été convenu que les deux Fonds financeraient des projets de recherche qui impliquent des chercheurs français et québécois. Plus particulièrement, cette collaboration prendrait la forme d'appels de propositions de projets ouverts aux chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres, et ce, sans thématiques préétablies. L'entente devrait être signée en juin 2010 ; le premier appel de propositions, lancé à titre de projet pilote, est prévu pour l'automne 2010.

ORIENTATION 2

SOUTENIR LA RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES GRANDES PRIORITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES DU QUÉBEC

Le Fonds Société et Culture entend jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de recherche et de transfert des connaissances en lien avec les défis STS, poursuit le développement d'actions concertées visant à appuyer les décideurs et les milieux d'intervention dans l'élaboration, l'évaluation et l'implantation des politiques publiques, et continue de documenter les grands enjeux de recherche à portée transversale et intersectorielle.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

DÉFIS SCIENCE-TECHNOLOGIE-SOCIÉTÉ (STS)

OBJECTIF 8 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ADAPTÉES AUX DÉFIS IDENTIFIÉS PAR LE CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS DE SOUTIEN APPROPRIÉES

Comme le précise notre dernier rapport annuel, le Fonds a exploré au cours des deux premières années de son plan triennal la possibilité de mettre en œuvre les stratégies de recherche et de transfert des connaissances *Lutte contre la pauvreté*, *Habitudes de vie*, *Efficacité du système de santé* et *Formation* découlant des travaux des comités de pilotage des défis STS, mais les démarches entreprises auprès de partenaires potentiels se sont avérées infructueuses dans leur forme initiale. Ainsi, sur le plan du démarchage auprès de nouveaux partenaires, peu a été fait dans le cadre de ces stratégies. Cependant, l'ensemble des stratégies représente une source de référence pertinente dans les travaux de préparation d'appels de propositions du programme *Actions concertées*.

Par exemple, grâce au soutien apporté à deux projets de recherche annoncés en décembre 2009, l'action concertée *L'aménagement du territoire et la gestion durable de la ressource eau souterraine* est en lien étroit avec les préoccupations contenues dans la stratégie de recherche et de transfert des connaissances *Énergies nouvelles et renouvelables*. De même, l'action concertée *Facteurs sociaux, culturels et environnementaux pour prévenir l'apparition des problèmes de poids*, dont le soutien à sept projets de recherche a été annoncé en janvier 2010, est en lien direct avec la stratégie *Habitudes de vie*. Rappelons que l'action concertée *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, qui a généré 11 projets de recherche au cours de sa première phase, en 2007, s'inscrit directement dans la stratégie STS *Lutte contre la pauvreté*.

OBJECTIF 9 : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS LARGES ET À LONG TERME POUR ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES CHANTIERS DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

PARTICIPATION DU FONDS À LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET À LA CONCERTATION AUTOUR DE THÉMATIQUES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR LE QUÉBEC

En 2009, le Fonds annonçait les résultats du premier concours du programme *Appui aux arts et technologies médiatiques*. Cette initiative, menée en collaboration avec le MDEIE et Hexagram, vise à stimuler l'innovation en matière de contenus et de technologies numériques dans les créations médiatiques par le soutien d'activités d'expérimentation, de recherche et de création. En 2010 et 2011, deux autres cohortes de projets découleront de ce programme pilote, qui est axé notamment sur l'identification et sur la diffusion des résultats susceptibles d'intéresser l'industrie.

Par ailleurs, le Fonds a entrepris une réflexion sur l'idée d'initier lui-même de nouvelles actions concertées pour structurer davantage la recherche et la formation d'une relève autour de grandes préoccupations sociétales. Cette vision proactive du Fonds dans le développement de la recherche sur des thèmes liés à des préoccupations de société pourrait se concrétiser au cours de la première année de son prochain plan triennal.

AXE DEUXIÈME

POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX SECTORIELS

OBJECTIF 10 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE THÉMATIQUES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR LE QUÉBEC

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS CONCERTÉES

L'année 2009-2010 a été très chargée pour le programme *Actions concertées*. Le Fonds a poursuivi son rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs ; il a lancé plusieurs appels de propositions ; il a déployé des efforts importants pour développer de nouvelles actions concertées avec des partenaires et organiser des activités de suivi et de transfert des connaissances.

On en a pour preuve les 42 actions concertées en activité au cours de la dernière année, comparativement à 38 à pareille date l'an dernier. De ce nombre, huit sont en développement, deux en concours et 32 en cours de réalisation. Parmi ces dernières, une action concerne un programme récurrent qui a fait l'objet de huit concours (Jeux de hasard et d'argent), une autre touche six concours (Persévérance et réussite scolaires), une autre a trait à deux concours (Criminalité et jeux) et une autre enfin (Programme de recherche sur l'écriture) en est à son deuxième concours.

Les 32 actions concertées en cours en 2009-2010 traitent d'autant de thématiques différentes et ont permis de financer 175 dossiers :

- 34 bourses (28 bourses de doctorat et six bourses de postdoctorat, dont une avec le FRSQ) ;
- 4 subventions accordées à des équipes de chercheurs ;
- 137 subventions destinées à des projets de recherche.

Sur l'ensemble de ces dossiers, 29 ont fait l'objet d'un rapport final qui a été déposé au cours de l'année.

En termes d'organisation d'activités de suivi et de transfert des connaissances, les actions concertées ciblées ont nécessité la tenue de 18 rencontres de suivi d'une demi-journée chacune et d'une rencontre de

transfert, alors que les actions concertées thématiques ont exigé la tenue de 10 journées de suivi et de trois journées pour le transfert de connaissances.

Au cours de l'année, le Fonds a lancé neuf appels de propositions. Parmi ces nouveaux appels, deux thématiques se démarquent au chapitre de l'enveloppe budgétaire : celle qui touche au programme de recherche sur l'écriture et celle qui a trait aux impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent. Ces deux thématiques mobilisent une enveloppe de plus de 2,5 millions de dollars (voir le tableau 10).

AU CHAPITRE DES NOUVEAUTÉS

Dans l'ensemble, les partenariats sont relativement constants, mais des thématiques émergentes permettent par ailleurs d'ouvrir de nouveaux champs d'expertise dans le secteur des SSHAL : le système de justice pénale pour adolescents (évaluation du cadre juridique d'intervention) ; l'aménagement du territoire et la gestion durable de la ressource eau souterraine (qui porte sur la gouvernance de la ressource par les acteurs locaux et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des parcs (MDDEP) ; les gangs de rue (visée multidisciplinaire de la thématique et importance des retombées attendues). (Pour les deux dernières thématiques mentionnées, voir la description, dans les pages suivantes, des appels de propositions qui se trouvaient d'ailleurs dans le site Web du Fonds en avril et en juin 2009.)

Parallèlement aux thématiques qui ont été lancées au cours de l'année, d'autres sont en développement pour la prochaine année, dont : la sécurité routière, la pauvreté et l'exclusion sociale (Phase 2), la Persévérance et la réussite scolaires ; les Jeux de hasard et d'argent (à la suite du rapport final du colloque international tenu en septembre 2009), et l'impact des politiques publiques sur la santé et le bien-être.

TABLEAU 10

APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2009-2010

MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET POURCENTAGE D'AUTOFINANCEMENT

Appel de propositions lancé (ordre chronologique)	Montant de l'enveloppe[1]	Nombre de partenaires[2]	Pourcentage d'autofinancement
Avril 2009 L'aménagement du territoire et la gestion durable de la ressource eau souterraine	*360 000 $*	*1*	*80 %*
Avril 2009 Les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent	*1 011 750 $*	*1*	*100 %*
Avril 2009 L'évaluation du modèle d'organisation de services des Centres désignés pour victimes d'agression sexuelle	*175 000 $*	*1*	*100 %*
Juin 2009 Le phénomène des gangs de rue	*787 500 $*	*3*	*91 %*
Juin 2009 L'évaluation de la mise en œuvre et de l'efficacité des mécanismes d'accès jeunesse en toxicomanie, 2e concours	*200 000 $*	*1*	*100 %*
Juin 2009 et novembre 2009 Le portrait de l'itinérance au Québec[3]	*475 000 $*	*2*	*100 %*
Décembre 2009 Le portrait et les trajectoires des adolescents contrevenants dans le système de justice pénale pour adolescents	*300 000 $*	*1*	*100 %*
Mars 2010 Programme de recherche sur l'écriture	*1 567 500 $*	*1*	*100 %*
Mars 2010 Le partage de l'espace public : Itinérance et acteurs sociaux	*120 000 $*	*1*	*80 %*

1. Les frais de gestion sont exclus.
2. Certains partenaires sont impliqués dans plus d'un appel de propositions et le FQRSC est partenaire d'office de toutes les actions concertées, qu'il y contribue financièrement ou non. Il est exclu du présent décompte.
3. Cet appel de proposition lancé en juin 2009 et relancé en novembre 2009 n'a donné lieu à aucun octroi. L'un des partenaires s'est désisté et sa contrepartie lui a été retournée. L'autre partenaire s'est impliqué dans une autre action concertée lancée en mars 2010 sur le partage de l'espace public.

Au sujet de l'appel de propositions sur

Le phénomène des gangs de rue

Programme thématique proposé par
le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
le ministère de la Santé et des Services sociaux,
le ministère de la Sécurité publique,
et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

La communauté scientifique est invitée à répondre à cet appel de propositions dont l'objectif est de soutenir la recherche sur le phénomène des gangs de rue au Québec et sur les moyens de le prévenir. Ce programme vise notamment à développer des connaissances sur les facteurs de risque et les facteurs de protection ayant une influence sur la participation des jeunes à des gangs criminels, de mesurer l'ampleur et l'évolution du phénomène pour le Québec et de se questionner sur les choix d'intervention à privilégier selon certains groupes visés.

Des objets spécifiques de recherche pourront aussi être explorés, tels le rôle des jeunes filles au sein des gangs, la protection et le soutien des victimes et des témoins, la place des communautés culturelles dans le phénomène des gangs de rue, de même que la prévention des risques de récidive chez les membres de gangs à la suite d'une incarcération.

Par ailleurs, afin d'en maximiser les retombées, les démarches de recherche devront associer les personnes impliquées dans les interventions auprès de ces populations. Dans une optique de prévention et d'intervention, le développement de ces nouvelles connaissances devra permettre de dégager de nouvelles pistes de réflexion et d'action, destinées autant aux intervenants qu'aux décideurs.

Volets offerts : projets, synthèse des connaissances, bourses doctorales

Durée des projets : variables selon les volets

Relève	Bourse doctorale	3 ans (9 sessions)	25 000 $ / an
Fonctionnement pour la réalisation de la recherche	Projet de recherche	2-3 ans	150 000 $
	Synthèse de connaissances	1 an	25 000 $

Au sujet de l'appel de propositions sur

L'aménagement du territoire et la gestion durable de la ressource *eau souterraine*

Projet ciblé proposé par

le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
et le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

La communauté scientifique est invitée à répondre à cet appel de propositions, dont l'objectif est de permettre l'élaboration d'outils et de stratégies de mise en valeur pour l'appropriation et l'intégration des données hydrogéologiques dans le cadre du processus de prise de décision en aménagement du territoire. Pour ce faire, le projet de recherche devra permettre :

- de définir les données hydrogéologiques pertinentes et utiles à la planification et à la gestion du territoire ;
- de connaître et de mesurer le degré de compréhension de ces données auprès des planificateurs et des gestionnaires des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) ;
- de déterminer les outils nécessaires à l'appropriation et à l'intégration de ces données par les responsables de l'aménagement du territoire ;
- de développer des stratégies de mise en valeur des données hydrogéologiques dans un contexte de prise de décision en aménagement du territoire ;
- et, finalement, d'évaluer les effets socioéconomiques de l'application des outils et des stratégies de mise en valeur élaborées, de façon à s'assurer que ces outils puissent être acceptés et, ultimement, utilisés au Québec.

Les outils et les stratégies élaborés devront favoriser l'arrimage entre l'acquisition de connaissances hydrogéologiques et leur appropriation par les responsables de l'aménagement du territoire, ainsi que l'identification et l'exploitation des possibilités qu'offre une meilleure connaissance des conditions hydrogéologiques d'un territoire pour la gestion de son utilisation et la planification de son développement.

Volet offert : 1 projet de 285 000 $ pour 3 ans ; 1 bourse de doctorat de 75 000 $ pour 3 ans.

BILAN DES OCTROIS EN 2009-2010 : ACTIONS CONCERTÉES

Au chapitre du soutien financier en 2009-2010 et en tenant compte des engagements découlant des lancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 88 projets de recherche représentant des dépenses de 3,6 millions de dollars. Toujours en 2009-2010, on touche 27 thématiques, comparativement à sept lors de la création du Fonds.

Par ailleurs, on observe au fil des ans une stabilité relative sur le plan des partenariats. En effet, les besoins en matière de recherche viennent principalement des partenaires du secteur public. Le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport occupent le haut du pavé, mais on compte tout de même une quinzaine de partenaires engagés dans les 27 thématiques financées cette année.

Les domaines de recherche les plus fréquentés demeurent, bon an mal an, le *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Éducation, savoirs et compétences*. Au cours des deux derniers exercices, ces deux domaines comptent pour plus de 80 % des projets financés, les programmes thématiques *Persévérance et réussite scolaires* et *Jeux de hasard et d'argent* expliquant cette situation.

Partenaires financiers dans les 27 thématiques financées en 2009-2010

- Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
- Centre de recherche en prévention de l'obésité
- Conseil des aînés
- Curateur public
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Transports
- Office des personnes handicapées du Québec
- Secrétariat des aînés
- Société d'habitation du Québec

TABLEAU 11
PROGRAMME *ACTIONS CONCERTÉES*
RÉPARTITION DES OCTROIS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaine de recherche	2001-2002		2009-2010	
	Nombre	% par rapport à l'ensemble	Nombre	% par rapport à l'ensemble
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	11	42 %	36	41 %
Économie, emploi et marchés	7	27 %	2	2 %
Éducation, savoirs et compétences	7	27 %	40	46 %
Gestion des organisations			6	7 %
Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain			1	1 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	4 %	3	3 %
TOTAL	26	100 %	88	100 %

OBJECTIF 11 : CONTRIBUER À DOCUMENTER DES ENJEUX À PORTÉE TRANSVERSALE

ORGANISATION DU COLLOQUE INTERNATIONAL *JEUX ET DÉPENDANCES 2009*

Le colloque international *Jeux et dépendances* s'est tenu à Montréal les 3 et 4 septembre 2009 et a attiré quelque 200 participants. Plus de 25 chercheurs et intervenants chevronnés d'ici et d'ailleurs ont agi à titre de conférenciers. Organisé en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, ce colloque visait à faire le point sur la question et à définir des pistes de recherche.

Le colloque était structuré autour des axes *Recherche*, *Politique publique* et *Intervention*. Dans le but de favoriser les échanges et le transfert des connaissances, le Fonds a produit un document préparatoire qui a été envoyé à tous les participants inscrits au colloque quelques semaines avant la tenue de l'événement. Ce document présente en quelque sorte un bilan de la question à partir d'un ensemble d'ouvrages et d'articles scientifiques de premier plan publiés au cours des dernières années. Le colloque fut également le lieu d'une séance d'affiches pour étudiants.

À la fin du colloque, un rapport final a été produit en collaboration avec le comité scientifique et fait état des principaux constats qui se sont dégagés des présentations et des priorités dans le domaine de la recherche au cours des prochaines années. Ce document permettra ainsi de nourrir de nouvelles actions concertées en matière de recherche sur les jeux de hasard et d'argent, et sur d'autres dépendances.

ORIENTATION 3

CONTRIBUER À LA MOBILISATION DES SAVOIRS, ET À L'INTENSIFICATION DU PARTAGE ET DE L'UTILISATION DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et Culture entend poursuivre ses efforts en matière de promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, ainsi qu'en arts et en lettres. Il compte multiplier les occasions d'échanges entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche en développant un partenariat plus étroit avec les centres de liaison et de transfert existants et en mettant en place des dispositifs de partage de connaissances et d'expériences en matière d'innovation pour accroître la portée et la visibilité des activités de transfert dans le cadre des actions concertées.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

DIFFUSION ET RAYONNEMENT

OBJECTIF 12 : INTENSIFIER LES ACTIVITÉS DU FONDS EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, AINSI QU'EN ARTS ET EN LETTRES

SIXIÈME ÉDITION DE LA REVUE *RECHERCHES INNOVATIONS*

En 2009-2010, le Fonds a mis en production la sixième édition de sa revue *Recherches Innovations*. Les principales rubriques de cette édition accordent une place importante à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds et à celle des projets des nouveaux chercheurs des 13 domaines du Fonds. On y trouve aussi un dossier thématique qui donne des résultats de huit recherches de l'action concertée sur la pauvreté et l'exclusion sociale, de même qu'un portrait de deux regroupements stratégiques : le Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative et le réseau Villes Régions Monde. La rubrique « L'heure juste » traite de la question de l'éthique en recherche et de la nouvelle mouture à venir de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : l'éthique de la recherche avec des êtres humains*. De plus, la section « La relève » fait état des travaux d'une jeune chercheure, alors que « Le point de vue » présente une entrevue avec Louis Roquet, directeur général de la Ville de Montréal.

Cette sixième édition de *Recherches Innovations*, prévue pour juin 2010, est tirée à 2 000 exemplaires. Publiée une fois l'an, cette revue est largement diffusée dans les secteurs de la recherche, de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que dans le secteur privé, en plus d'être distribuée dans les milieux communautaires et à l'ensemble de la députation québécoise. Elle est également accessible dans le site Web du Fonds.

PUBLICITÉ ET MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Au cours de l'année 2009-2010, le Fonds a continué de promouvoir la recherche en SSHAL et ses retombées par le biais de certains médias et sur certaines tribunes. Ainsi, il a assuré une présence régulière dans chacun des cinq numéros de la revue *Découvrir* par la diffusion de deux projets de recherche qu'il soutient. De plus, comme les années précédentes, le Fonds s'est associé à *L'état du Québec 2010*, avec une section de 13 pages consacrée à cinq des sept projets de recherche présentés dans le cadre du premier concours du programme *Appui aux projets novateurs*.

En collaboration avec les deux autres Fonds de recherche québécois, des publicités ont été publiées, notamment dans le numéro spécial sur les découvertes de l'année de la revue *Québec Science*, de même que dans les cahiers spéciaux sur la recherche universitaire du journal *Le Devoir*. Rappelons également les capsules de recherche diffusées mensuellement sur la page d'accueil du site Web du Fonds (voir les exemples de capsules scientifiques reproduites ci-dessous) et les fiches de résultats obtenus dans le cadre du programme de recherche *Persévérance et réussite scolaires*, qui s'inscrivent dans cet objectif de mise en valeur de la recherche et de ses retombées.

Concluons en signalant l'amorce d'un projet de valorisation de la recherche produite par les équipes soutenues par le Fonds dans une forme qui s'apparente au projet *De bons coups pour le Québec* mené en 2007.

Éducation, savoirs et compétences

Réussir à l'école malgré la maladie

Le cheminement scolaire d'un élève traité pour un cancer est souvent perturbé : il se sent capable de réussir, mais les traitements médicaux et les séquelles occasionnées par la maladie peuvent modifier son parcours. Une équipe de recherche dirigée par Sylvie Jutras, professeure-chercheure au Département de psychologie à l'Université du Québec à Montréal, a tenté d'identifier les meilleures actions susceptibles de soutenir le développement optimal de ces élèves. Pour ce faire, elle a donné la parole aux personnes directement touchées par la maladie (des enfants et adolescents traités pour une leucémie et de jeunes adultes guéris d'un cancer qu'ils ont eu durant l'enfance) et à celles leur apportant du soutien (des parents et des intervenants du réseau scolaire et du réseau de la santé). À partir des constats qui se dégagent de l'étude, l'équipe de recherche a identifié plus de 50 pistes d'action pour favoriser la réussite scolaire des jeunes atteints de cancer. Ces pistes d'action touchent notamment à la sensibilisation du personnel scolaire et à la disponibilité de ressources informationnelles. Par exemple, les chercheurs proposent que tous les membres du personnel d'une école soient informés adéquatement sur le cancer et ses conséquences possibles, et les comportements à adopter envers les élèves malades. En parallèle, ils suggèrent d'offrir les services d'une personne-ressource (un orthopédagogue, un psychologue ou un travailleur social) bien au fait des maladies infantiles graves, qui puisse répondre aux demandes des enseignants. En conclusion, l'équipe de recherche propose d'accentuer la communication, l'échange d'informations et la concertation entre les parents, la direction d'école, les intervenants scolaires et les professionnels de la santé concernés.

Pour consulter la version intégrale du rapport de recherche, cliquez ici.
Pour accéder aux autres capsules scientifiques, cliquez ici.

FICHES SYNTHÈSES DE VULGARISATION

Au cours de l'année 2009-2010, le Fonds a finalisé une seconde série de fiches promotionnelles affichant des résultats de recherche qui s'inscrivent dans l'action concertée *Persévérance et réussite scolaires*. Cette série de 24 fiches a été produite en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. De plus, au cours de la même période, on a entrepris la production d'une troisième série de 11 fiches. Rappelons que ces fiches de vulgarisation scientifique s'adressent à des représentants clés du secteur de l'éducation et de certains ministères et organismes gouvernementaux, de même qu'à

l'ensemble de la députation québécoise et à quelques grands quotidiens ciblés. Une version Web de ces fiches paraît également dans le site de chacun des partenaires.

Les *contrôles* policiers aident-ils à mettre la pédale douce ?

Selon les données de la Société d'assurance automobile du Québec, 428 usagers du réseau routier ont perdu la vie lors des dix premiers mois de l'année 2009 et plus de 35 000 ont subi des blessures. Bien que le bilan routier se soit amélioré au cours des 30 dernières années (il y a eu 1765 décès en 1978), ces statistiques sont néanmoins préoccupantes puisque la majorité des traumatismes sont associés à des comportements routiers déviants qui auraient pu être évités. La prévention, voilà l'objectif des programmes policiers qui s'attaquent aux principales causes des accidents de la route, tels que la conduite avec facultés affaiblies et les excès de vitesse. Toutefois, on dispose de très peu d'informations sur l'efficacité de ces programmes car ils font rarement l'objet d'une évaluation. Plusieurs croient que les opérations policières sont inefficaces et que les constats d'infraction ne sont qu'une taxe cachée. Étienne Blais, professeur-chercheur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, estime que l'évaluation des programmes policiers permettrait de démystifier certaines croyances. Ses travaux en cours visent donc à identifier les conditions d'efficacité de ces programmes, de même qu'à étudier leurs impacts sur les attitudes des conducteurs, les comportements routiers et les collisions. La Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et l'Institut national de santé publique du Québec ont accepté de collaborer à ce programme de recherche. Les résultats devraient permettre d'améliorer les opérations policières et peut-être, au final, le bilan routier du Québec.

Pour accéder aux autres capsules scientifiques, cliquez ici.

AXE DEUXIÈME

VALORISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

OBJECTIF 13 : FAVORISER ET CONSOLIDER LES INTERFACES ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES UTILISATEURS DE CONNAISSANCES

RÉFLEXION DU FONDS AUTOUR DES NOTIONS DE VALORISATION, DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET DE RETOMBÉES DE LA RECHERCHE

En raison de la préoccupation grandissante à l'égard de l'utilisation des connaissances issues des SSHAL et dans une visée plus large de maximiser les retombées de la recherche qu'il finance, le Fonds, à l'automne 2008, a confié à une équipe de l'UQAM un mandat pour développer un schéma visant à décrire les déterminants et les retombées de l'application des connaissances issues de la recherche psychosociale. Le rapport final de recherche a été déposé en mai 2010, mais les résultats de cette étude ont été discutés et validés auprès des équipes participantes et des partenaires du Fonds en décembre 2009.

Bien que les échanges et les liens entre chercheurs et utilisateurs semblent jouer un rôle crucial et favoriser l'utilisation des connaissances, l'étude montre que la notion de « capital relationnel » est un concept qui reste à définir. Le Fonds a demandé à la même équipe de poursuivre ses travaux, de mettre à l'épreuve son schéma en le confrontant avec d'autres domaines des SSHAL et de dégager les

spécificités de l'application des connaissances en sciences humaines et en arts et lettres, tout en portant une attention particulière au rôle des relations entre les chercheurs et les utilisateurs dans le processus d'application des connaissances et de ses retombées.

Les résultats de ces travaux constitueront une base de discussion pour amorcer la réflexion d'un comité ad hoc sur la question du transfert des connaissances. Ce comité devrait être mis sur pied au cours de la prochaine année. Son mandat sera de proposer une vision du transfert des connaissances sous l'angle des grands domaines de recherche du Fonds. Les réflexions du comité devraient permettre au Fonds de mieux orienter son action en la matière auprès des chercheurs et des groupes de recherche. Elles devraient également lui permettre d'améliorer son action dans le cadre de ses propres activités de diffusion et de transfert des connaissances.

DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET PILOTE AVEC UN ORGANISME DE LIAISON ET DE TRANSFERT

Au cours de l'année 2009-2010, le Fonds a fait le point avec le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) sur les conclusions de deux projets pilotes en matière de transfert des connaissances auxquels participent des équipes de recherche financées par le Fonds. Pour chacun de ces projets, les facteurs qui ont permis la réussite dans un cas et ceux qui ont entraîné des difficultés dans l'autre cas ont été identifiés lors du postmortem. Les enseignements qu'on en a tiré permettront de poursuivre des projets de collaboration entre le Fonds et le CLIPP.

ACTIVITÉS DE SUIVI ET DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES, FORUMS ET COLLOQUES

Au cours de l'année 2009-2010, les activités liées au programme *Actions concertées* ont été riches et nombreuses, comme par les années précédentes. Outre le lancement de neuf appels de propositions (voir le tableau 10), on compte 28 activités de suivi qui ont réuni quelque 400 représentants des partenaires. Ces activités sont des moments privilégiés dans le processus prévu dans le programme qui permettent aux partenaires d'interagir avec les chercheurs et de mieux percevoir les résultats futurs des recherches en cours, de même que leurs applications.

Au cours de cette même période, le Fonds a tenu quatre activités de transfert des connaissances menées dans le cadre du programme *Actions concertées*. Environ 150 chercheurs, décideurs et intervenants des milieux concernés par les sujets abordés ont pris part à ces activités qui ont permis la présentation de 13 projets de recherche et de leurs résultats. Les thématiques de ces activités ont porté sur les retombées des jeux de hasard et d'argent sur le plan socioéconomique, la criminalité des jeux de hasard et d'argent, le jeu par Internet, les élèves en milieu défavorisé, la pauvreté et l'exclusion sociale, et l'intervention auprès de personnes qui sont en état de dépendance. Ces activités ont été très appréciées des participants.

Par ailleurs, en mai 2009, le Fonds a tenu son premier *Forum Projets novateurs* au Centre des sciences de Montréal. Une exposition de résultats de recherche et une table ronde avec les principaux chercheurs ont constitué les deux moments forts du Forum. Une cinquantaine de personnes ont pris part à cet événement, qui se voulait un lieu d'échanges sur la recherche innovante. Au cours de la prochaine année, le Fonds mettra en branle la planification de la prochaine édition du Forum avec la deuxième cuvée de projets de recherche, au nombre de neuf.

POUR UN MEILLEUR DIALOGUE ENTRE LA SCIENCE ET LA SOCIÉTÉ

Le Fonds s'est inscrit dans des activités favorisant le dialogue entre la science et la société. Tout d'abord, il a amorcé des discussions en vue d'établir un partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde (INM) et l'ACFAS dans le cadre du projet de publication de *L'état du Québec*. Bien que le Fonds soit

associé à cette publication de l'INM depuis quelques années, ce partenariat permettra de bonifier sensiblement la section « Recherche » et lui assurera une plus large diffusion.

Par ailleurs, le Fonds s'est associé à l'INM comme principal partenaire du *Rendez-vous des générations*, dont la démarche a débuté en 2009 avec de nombreux « cafés des âges » et se terminera en 2011 avec *Le rendez-vous national : adoption de la Déclaration des générations*. Dans cette démarche, on prévoit un *Forum national* en mai 2010 et des rendez-vous régionaux à l'automne de la même année. Cet événement sera une occasion privilégiée de dialogue entre chercheurs et participants issus de divers milieux sur la question du vieillissement de la population québécoise et des enjeux que cela représente pour la société dans son ensemble.

Le Fonds a également poursuivi sa collaboration à la réalisation de la série hebdomadaire de vulgarisation scientifique « Le code Chastenay », pilotée par Télé Québec. En plus de participer au comité consultatif regroupant les responsables de cette série et les partenaires pour échanger sur l'impact des découvertes récentes et l'identification des scientifiques exceptionnels pouvant servir à alimenter les futurs reportages, le Fonds a tenu sa propre séance de travail avec l'équipe de production de l'émission.

EXPLORATION DE STRATÉGIES ET NOUVELLES FORMES D'ACTIVITÉS DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

En mai 2009, la direction des communications du Fonds rencontrait des représentants du MELS afin d'échanger sur de nouvelles formes d'activités de transfert des connaissances. Diverses options ont été explorées, notamment la captation vidéo d'une activité de transfert des connaissances en lien avec les résultats de deux projets de recherche menés dans le cadre de l'action concertée *Persévérance et réussite scolaires*. Cette activité a été organisée en mode visioconférence entre Montréal et Québec et a mené à la production d'un DVD qui a été diffusé dans le secteur de l'éducation. D'autres initiatives, dans une forme nouvelle, sont en cours de planification.

Dans la même optique, le Fonds a organisé en décembre 2009 une activité de transfert des connaissances en lien avec le programme thématique *Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* qui comprenait quatre présentations de résultats de recherche et la tenue d'une table ronde entre chercheurs et décideurs. De plus, des interventions formelles de représentants de partenaires avaient été inscrites au programme de la journée. Une telle approche en matière de transfert des connaissances favorise une meilleure appropriation des résultats de la recherche par les partenaires, qui en sont les premiers utilisateurs.

ORIENTATION 4

APPUYER ET SERVIR LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE, ET CONTRIBUER À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Le Fonds continue sans relâche à soutenir et à appuyer la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de fournir des services en ligne, de diffuser de l'information, de simplifier certaines procédures, de soutenir le processus d'évaluation ou d'accompagner des administrateurs du milieu de la recherche dans la planification, le traitement ou la gestion des demandes. En tant que gestionnaire de deniers publics, le Fonds est tout à fait conscient du haut niveau de responsabilité qui est le sien et met tout en œuvre pour faire preuve de diligence et de transparence dans sa reddition de comptes.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

OBJECTIF 14 : MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DE LA PRESTATION DES SERVICES

RÉVISION PÉRIODIQUE ET AMÉLIORATION DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Bon an mal an, le Fonds rencontre les représentants des bureaux de la recherche des universités. Il s'agit d'une occasion pour l'organisme de recueillir les commentaires de la communauté scientifique et des administrateurs de la recherche sur les services qu'elle offre. Ces commentaires lui permettent ensuite d'ajuster au besoin son approche et ses interfaces transactionnelles, mais aussi de faire le bilan des activités de l'année et de présenter ses priorités pour l'année suivante. Cette rencontre annuelle, qui se déroule en présence de représentants des deux autres Fonds, a eu lieu à Québec, le 28 août 2009.

Les chargés de programmes de bourses du Fonds ont également tenu une rencontre analogue avec les agents de liaison des universités québécoises. Ces échanges leur permettent d'entretenir des liens de confiance avec leurs interlocuteurs des établissements universitaires et leur permettent également de jouer à fond leur rôle de relais et de sources d'information crédibles auprès des étudiants et des chercheurs. Cette rencontre s'est tenue à Québec, le 26 août 2009.

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE PAR L'ENTREMISE DES FORMULAIRES D'AIDE FINANCIÈRE

Presque toutes les transactions avec les chercheurs et les étudiants se font en ligne, à partir du dépôt des demandes d'aide financière jusqu'au suivi scientifique et financier. Pour assurer l'amélioration de ses

services en ligne et dans le but de mesurer le degré de satisfaction des demandeurs d'aide financière, le Fonds a déployé, il y a déjà quelques années, un bref sondage par le biais des formulaires de demande de financement. Quelque 1 430 étudiants et chercheurs y ont participé lors des concours de l'automne 2009, ce qui représente un taux de réponse moyen de 72 %.

Le Fonds a alors appris que le taux de satisfaction de la clientèle, tant pour les chercheurs que pour les étudiants, s'établit à 94 %. À noter des taux de réponse plutôt élevés, notamment du côté des étudiants (76 %), même si la participation au sondage était facultative. Les principaux résultats pour les concours de l'automne 2009 figurent dans le tableau 12.

TABLEAU 12

DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE PAR L'ENTREMISE DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT
CONCOURS DE L'AUTOMNE 2008

PROGRAMMES DE SUBVENTION

Appréciation globale des services électroniques	Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs	Appui à la recherche-création	Soutien aux équipes de recherche	Appui aux projets novateurs
Un contenu de navigation facile dès la première visite	75 % d'accord	84 % d'accord	63 % d'accord	79 % d'accord	63 % d'accord
Un contenu bien structuré	100 % d'accord	89 % d'accord	63 % d'accord	79 % d'accord	94 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	75 % d'accord	82 % d'accord	63 % d'accord	91 % d'accord	88 % d'accord
Appréciation globale de navigation des formulaires	100 % satisfaits ou très satisfaits	94 % satisfaits ou très satisfaits	75 % satisfaits ou très satisfaits	94 % satisfaits ou très satisfaits	94 % satisfaits ou très satisfaits

PROGRAMMES DE BOURSE

Appréciation globale des services électroniques	Bourses de maîtrise	Bourses de doctorat	Bourses de postdoctorat
Un contenu de navigation facile dès la première visite	98 % d'accord	88 % d'accord	80 % d'accord
Un contenu bien structuré	95 % d'accord	94 % d'accord	79 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	88 % d'accord	84 % d'accord	79 % d'accord
Appréciation globale de navigation des formulaires	95 % satisfaits ou très satisfaits	96 % satisfaits ou très satisfaits	85 % satisfaits ou très satisfaits

ENRICHISSEMENT DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET DES INTERFACES TRANSACTIONNELLES

Outre ce sondage annuel auprès de sa clientèle, le Fonds a enrichi ses interfaces transactionnelles. À cet égard, des modifications ont été apportées à plusieurs composantes du système intégré d'information et d'aide à la décision du Fonds, notamment dans le cadre des transferts entre les établissements. Ainsi, on peut maintenant voir l'affichage des années antérieures et les règles touchant la validation des transferts. De même, une nouvelle fonction permet d'obtenir un mot de passe sans téléphoner au centre d'assistance. Finalement, plusieurs correctifs ont été apportés aux formulaires de demandes d'aide financière, notamment en ce qui a trait aux programmes de stages internationaux et de bourses de recherche en milieu de pratique (*BMP Innovation*).

SUIVI DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Au cours de l'année 2009-2010, le Fonds a élaboré un questionnaire qui s'appuyait sur les principaux indicateurs liés aux objectifs de qualité fixés dans sa *Déclaration de services aux citoyens*, particulièrement ceux visant à assurer la qualité des services directs offerts à la clientèle. Cette clientèle potentielle du Fonds est composée de professeurs-chercheurs, de professeurs-chercheurs-créateurs, d'étudiants à maîtrise et au doctorat, de stagiaires au postdoctorat et d'organismes publics et privés. Le Fonds a l'intention de sonder cette clientèle au cours de l'année 2010-2011 par le biais de l'extranet qui leur est réservé et de son site Web et travaille également à mettre en place d'autres mécanismes d'évaluation pertinents qui pourraient contribuer à l'amélioration des services offerts.

OBJECTIF 16 : INFORMER, CONSULTER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ DE CHERCHEURS, LES ÉTUDIANTS ET LES ADMINISTRATEURS DU MILIEU DE LA RECHERCHE

CONSOLIDATION DE LA CULTURE DE CONSULTATION ET D'INFORMATION

En plus des rencontres périodiques avec les administrateurs du milieu de la recherche qui œuvrent dans les universités québécoises, les membres du personnel et la direction du Fonds ont participé à plusieurs événements qui témoignent de la portée de leurs interventions et des bons coups réalisés dans le domaine de la recherche en SSHAL. Entre autres, le PDG du Fonds a orchestré une tournée de consultations auprès des chercheurs et des administrateurs du milieu de la recherche, dans le cadre de la nouvelle planification stratégique 2010-2013. S'ajoute à cela la participation de la direction des programmes à un atelier de l'Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ) portant sur les mécanismes d'évaluation en place dans les différents Fonds subventionnaires québécois et au sein des conseils de recherche fédéraux (Montréal, avril 2009). Toujours dans le cadre de l'ADARUQ, la direction des programmes a présenté un bilan des opérations de l'automne 2009, de même qu'un aperçu des « coulisses du FQRSC » (entre autres, la question de la soumission des demandes en français au FQRSC et le financement des demandes portant sur des sujets québécois, en novembre 2009).

Le Fonds a aussi fait des présentations ciblées de programmes, notamment du programme *BMP Innovation* auprès des professeurs, des étudiants et du vice-recteur à la recherche de l'Université Laval (Québec, mai 2009) et du programme *Actions concertées* au MSSS pour trouver de nouveaux partenaires intéressés à investir dans la recherche (Québec, juin 2009).

Mentionnons également la présence de membres du Fonds au 77e congrès de l'ACFAS (Ottawa, mai 2009), au 78e congrès de la Fédération des sciences humaines (Université Carleton, mai 2009) et au World Social Science Forum (WSSF), à Bergen (Norvège, 11 et 12 mai 2009).

Ce rappel de quelques participations glanées dans un bilan plus étendu d'activités de représentation tenues en 2009-2010 témoigne de l'importance que le Fonds accorde à la place que doit occuper la recherche en SSHAL sur la scène publique et aussi, au rapprochement nécessaire entre les chercheurs et les autres « acteurs » de la société.

DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS ET LES ORIENTATIONS DU FONDS

C'est en grande partie par le biais de son site Web que le Fonds informe la communauté de la recherche des décisions prises par le conseil d'administration et par sa direction. En 2009-2010, le Fonds a mis en ligne quatre lettres du président-directeur général qui relatent les principales décisions prises et les discussions tenues lors des séances du conseil d'administration. À cela s'ajoute plus d'une quarantaine de communiqués Web portant sur les concours de bourses et de subventions tenus dans le cadre de ses programmes, sur les résultats de ces concours et sur les offres de bourses qui en découlent. De plus, au cours de la même période, le Fonds a lancé neuf appels de propositions de projets de recherche tenus dans le cadre du programme *Actions concertées*, à l'intention de la communauté des chercheurs et des étudiants en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres.

La promotion du colloque international *Jeux et dépendances* et des prix de l'ACFAS, de même qu'une invitation lancée à la communauté à réagir à une seconde consultation relativement à l'*Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains* sont au nombre des activités d'information menées grâce au Web. Ajoutons que la mise en ligne de la plupart de ces communications s'accompagne d'une stratégie proactive d'annonce par courriel, afin d'avertir un lectorat ciblé des nouveautés diffusées sur le Web.

PRODUCTION DE MATÉRIEL D'INFORMATION CONCERNANT LES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Le Fonds poursuit bon an mal an des activités de communication par le biais de stands d'information lors d'événements majeurs (p. ex. : le Congrès de l'ACFAS) et de présentations (p. ex. : le Congrès de l'ADARUQ, les journées de la recherche dans les universités, etc.), afin de faire connaître sa programmation et ses nouveautés aux chercheurs, aux étudiants des cycles supérieurs et aux administrateurs de la recherche dans les établissements universitaires. Mentionnons également la promotion des programmes de bourse et de subvention sous forme de fiches et d'affiches diffusées partout dans les universités québécoises.

Par ailleurs, dans le but de mieux outiller les bureaux de la recherche des universités en vue des concours annuels, le Fonds a produit un guide de rédaction des demandes de subvention à l'intention des administrateurs de la recherche qui sont appelés à soutenir les candidats. Dans le but, cette fois, de faciliter le travail des membres des comités d'évaluation, le Fonds a amélioré son guide d'évaluation et a précisé ses directives, notamment dans le contexte d'une pandémie possible au moment de la tenue desdits comités, entre les mois de janvier et mars 2010.

OBJECTIF 17 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GOUVERNEMENT EN LIGNE

AMÉLIORATION CONTINUE DES SERVICES INFORMATIONNELS ET TRANSACTIONNELS

Des efforts importants ont été consentis tout au long de l'année à la réalisation du système d'information des regroupements stratégiques. La nouvelle version du *Registre des regroupements*, nommée *eRegroupement*, a été réalisée en utilisant le concept d'une architecture orientée vers les services. Cette technique a facilité la création d'un nombre important de fonctionnalités qui pourront être récupérées lors de la refonte du système de gestion des bourses et des subventions.

De plus, un projet de modernisation et de normalisation de l'environnement technologique du Fonds a été mis en œuvre. Cela a permis de concentrer l'ensemble des technologies dans le même environnement et de diminuer ainsi les coûts de gestion liés à l'hébergement des systèmes et à l'environnement bureautique.

De son côté, le service des ressources informationnelles a amorcé une consultation interne afin d'identifier les besoins récurrents en matière d'information stratégique. L'objectif poursuivi est double : optimiser la sortie d'informations et faciliter l'accès à cette information. En plus de la révision du Portrait des activités des Fonds (PAF), une série de tableaux de bord a été produite en vue de la préparation des scénarios budgétaires et du rapport annuel de gestion. L'élaboration d'autres tableaux de bord se poursuivra en 2010-2011.

DES COMITÉS D'ÉVALUATION SANS PAPIER

Le Fonds contribue au développement durable en réduisant considérablement l'utilisation du papier dans ses échanges avec les étudiants et avec les chercheurs à toutes les étapes de son processus d'affaires. Cette approche visant à réduire la consommation de papier, voire à l'éliminer, s'est étendue aux comités d'évaluation scientifique de la plupart des programmes de subvention (voir la section consacrée au développement durable, actions 5 et 6).

Tout a commencé en 2007-2008 :

- Première année du déploiement de l'approche « sans papier » pour deux comités d'évaluation dans le cadre des demandes provenant des nouveaux chercheurs (Économie et finances et Gestion des organisations).

Puis, en 2008-2009 :

- Poursuite du projet pilote en étendant celui-ci à cinq comités d'évaluation : quatre comités pour les demandes provenant des nouveaux chercheurs (Économie et finances ; Gestion des organisations ; Arts, littérature et société, Langues et langages ; Cultures, religions et civilisations ; Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain ; Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine) et un comité pour les demandes présentées dans le cadre des programmes de recherche-création.

Finalement, en 2009-2010 :

- Élargissement de l'approche sans papier à presque tous les programmes de subventions (à l'exception de quelques appels de propositions dans le cadre des *Actions concertées*).

Au terme de cette troisième année d'expérimentation « sans papier », le Fonds est en train d'évaluer la possibilité d'implanter cette approche dans tous ses programmes d'aide financière, notamment les programmes de bourses. À cet égard, il testera l'an prochain l'approche sans papier dans le cadre du programme de bourse de recherche au postdoctorat. Une des complications pour les programmes de bourse a trait à la difficulté de numériser à haut rendement (création d'un mécanisme d'indexation et possibilité d'annotations par les membres du comité).

À cela s'ajoute la résolution de problèmes plus techniques comme l'usage d'une clé USB, une lecture rendue difficile des propositions de recherche pour certains évaluateurs en raison des autorisations à

obtenir auprès de leur établissement universitaire en tant qu'administrateur de leur poste informatique ou du type d'ordinateur (en MAC !), les consignes à donner selon la plateforme utilisée (PC, Vista, etc.), le besoin de précisions au sujet des documents imprimés et de ceux qui se trouvent sur la clé. Les questions de sécurité de l'information sont également à revoir. L'usage d'un extranet pourrait être une solution prometteuse et sera exploré au cours de la prochaine année.

POUR UNE MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE ENTRE LES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES ET LES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Comme nous l'avons indiqué l'an dernier, une entente entre les établissements universitaires, les regroupements et le Fonds a été élaborée afin de traiter des questions de propriété intellectuelle, d'accès aux données et de protection des renseignements confidentiels liés au système d'information destiné aux regroupements stratégiques.

Ce projet d'entente a été soumis au comité de la recherche de la CRÉPUQ le 22 mai 2009 et accepté en novembre 2009 par les établissements universitaires. Des discussions sont en cours avec les conseillers juridiques des universités en vue de la mise en œuvre de cette entente lors du déploiement de la deuxième version de *eRegroupement*.

AXE DEUXIÈME

RÔLE-CONSEIL

OBJECTIF 18 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

AJUSTEMENT AU *REGISTRE DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES*

La mise en ligne de l'outil *eRegroupement* a eu lieu, comme prévu, en avril 2010. Cet outil mis à la disposition des regroupements stratégiques et des universités offre un endroit où l'on peut conserver une information intégrée, pérenne et réutilisable qui sert au Fonds pour effectuer le suivi et la mise en valeur des regroupements qu'il finance, et que ces derniers et leurs établissements peuvent aussi utiliser dans le cadre de leurs activités. Pour mener ce projet à bien, une structure de projet fondée sur la consultation a donné lieu à la création de différentes instances et de mécanismes de suivi, et à la tenue de plusieurs rencontres :

- Formation de deux comités internes : un comité de pilotage qui supervise le déroulement du projet et un comité de travail qui agit comme complément à l'équipe mandatée pour mener à bien le projet.
- Formation d'un comité d'usagers externes (composé de représentants des regroupements et des bureaux de la recherche des universités) qui participe à l'étude des besoins, à la définition des contenus et aux tests de validation.
- Suivi périodique de l'évolution du projet auprès des directeurs des regroupements stratégiques et des bureaux de la recherche.
- Portail de collaboration, mis en ligne en septembre 2009.

En vue du déploiement de l'outil *eRegroupement* au printemps 2010, un plan de formation et de soutien a été élaboré afin d'accompagner les regroupements, leurs établissements et le personnel interne du Fonds dans leur apprentissage.

Finalement, signalons que le projet pilote des trois Fonds visant la structuration des publications des chercheurs, mené en 2007-2008, est maintenant implanté dans le système d'information des regroupements stratégiques. Les regroupements peuvent reconstituer les dossiers de publication de leurs chercheurs grâce à la banque de données bibliométriques Thomson ISI, rendue disponible par l'Observatoire des sciences et des technologies. Une interface permet de sélectionner et d'importer en format structuré les articles scientifiques publiés dans plus de 6 000 revues.

POURSUITE DE L'OPÉRATION D'INTEROPÉRABILITÉ

Dans le cadre de l'opération d'interopérabilité, des traitements ont été élaborés pour soutenir le transfert des informations relatives aux projets de recherche entre le Fonds et l'Université Laval. Toutefois, ils n'ont pas été implantés, car aucun représentant de l'université en question n'a donné suite à cette demande de transfert. Le Fonds n'a donc pas pu poursuivre cette opération dite « d'interopérabilité », qui était prévue sur un horizon de trois à cinq ans pour l'ensemble des universités.

Par contre, le projet *eRegroupement* a permis de développer des fonctions d'importation de données, dont l'une en format Excel pour les publications. On peut utiliser cette solution pour d'autres importations advenant que des regroupements stratégiques souhaitent transmettre au Fonds des données informatiques issues de leurs propres bases de données. De plus, toutes les données enregistrées dans l'application *eRegroupement* peuvent être exportées dans trois formats (PDF, XML, Excel). Ce type de fonction sera intégré graduellement dans toutes les applications, lors de la refonte de ces dernières.

MISE À PROFIT DE L'EXPERTISE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

Le Fonds est reconnu pour son expertise en matière d'évaluation. C'est pourquoi différents organismes et ministères lui confient périodiquement des mandats de gestion spéciaux. Encore une fois cette année, le Fonds a pu réaffirmer son rôle de conseiller et d'expert en évaluation en se prononçant sur une trentaine de candidatures québécoises soumises au programme de Chaires de recherche du Canada. De plus, dans ses secteurs de compétences, le Fonds a assumé la responsabilité de l'évaluation d'une dizaine de demandes présentées au concours du *Fonds des leaders* de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Le Fonds s'est également vu confier par le MELS la responsabilité de gérer le processus d'évaluation des demandes en administration dans le cadre du programme de bourses d'enseignement en génie et en administration dans les universités québécoises. Le processus d'évaluation s'est déroulé entre avril et août 2009. Les deux comités qui ont siégé regroupaient neuf ou dix évaluateurs provenant principalement du Canada et des États-Unis.

Enfin, signalons que le Fonds a formulé trois avis au sujet des demandes du concours de décembre 2009 dans le cadre du *Programme de soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation* (PSR-SIIRI) du MDEIE.

PLAN D'ACTION EN VUE DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

En juin 2008, le conseil d'administration adoptait une politique d'évaluation de programmes dans le but de seconder la planification du Fonds, mais aussi et surtout de renforcer sa capacité à soutenir de façon optimale le développement et l'évolution du système québécois de recherche et d'innovation en SSHAL.

La politique définit deux types d'évaluation qui doivent être menées : l'une sur l'efficacité des programmes, l'autre sur la pertinence de l'offre globale de programmes du Fonds en lien avec les besoins de la communauté de chercheurs en SSHAL. Cette politique définit également les responsabilités des diverses instances du Fonds et des différents intervenants qui sont appelés à collaborer aux évaluations.

C'est dans ce cadre que le Fonds, au cours de l'automne 2008, a mandaté une

équipe de l'ÉNAP pour réaliser un plan d'action et ainsi, le guider dans sa démarche évaluative de programmes. Le plan devait définir un modèle général d'évaluation et un calendrier de réalisations, et aborder les questions des ressources nécessaires aux travaux d'évaluation. Un premier état de la situation a été soumis au conseil d'administration en décembre 2008, et un projet de plan d'action leur a été présenté en octobre 2009. Les parties ont alors convenu de modifier l'approche globale dans ce dossier et de favoriser la réalisation d'évaluations de programmes en s'attaquant d'abord aux trois sujets suivants : la complémentarité avec le fédéral, la formation à la recherche et le transfert de connaissances.

Il est important ici de souligner que les départs survenus à la direction du Fonds au début de l'année ont retardé l'évolution de ce dossier.

PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMES DU FONDS

La section consacrée aux actions communes des trois Fonds rapporte que le FQRSC suit de près l'évolution de la présence des femmes dans ses programmes d'aide financière. Il a mis au point un instrument de suivi commun qui permet de présenter et de comparer la présence des femmes et leur évolution dans le cadre d'une carrière scientifique en fonction du secteur de recherche. Le Fonds compte diffuser périodiquement des tableaux de bord et de courtes analyses qui mettront en évidence les taux de participation et de succès des candidats selon la catégorie de programme et le genre.

PARTICIPATION À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

Outre son souci constant de maintenir la qualité des services rendus à la communauté universitaire et à ses partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution les compétences de son personnel dans divers comités et groupes de travail. On en a pour preuve :

- La présence assidue du PDG au conseil d'administration du CV commun canadien, de même que la participation d'un analyste du Fonds au comité de standardisation des données ;
- La réunion annuelle avec le comité consultatif sur le programme « Science, technologie et innovation » de l'Institut de la statistique du Québec relativement aux indicateurs en science et en technologie ;
- Des rencontres périodiques avec le MDEIE pour traiter de sujets particuliers tels les indicateurs et les données nécessaires pour tracer un portrait de la recherche québécoise sur le développement durable ;
- Les pourparlers avec le Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI), afin que le Fonds en devienne un membre officiel ;
- Une participation aux diverses rencontres du Comité interministériel du développement durable (CIDD) portant sur la stratégie gouvernementale mise de l'avant en la matière ;
- Une présence assidue du Fonds à la table des CSSS-CAU.

Notons également que le Fonds a été invité à siéger au comité des guides de pratique en services sociaux créé par l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, qui compte une vingtaine de partenaires. Ce comité s'est donné comme mandat de mieux connaître et de mieux comprendre ce qui se fait ici et ailleurs en matière de guides pratiques. Il entend aussi proposer des orientations sur l'élaboration et l'implantation de tels guides dans les services sociaux du Québec et suggérer des outils d'évaluation de ces guides. Dans cette optique, une journée d'étude sur la question a eu lieu le 30 avril 2010.

OBJECTIF 19 : CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE PROPRES AUX OBJETS, AUX MÉTHODOLOGIES ET AUX PRATIQUES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES

SUIVI DE LA RÉVISION DE L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE DES TROIS CONSEILS : ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

L'année 2009-2010 fut certes névralgique dans l'évolution de l'encadrement éthique en matière de recherche au Canada, avec la révision de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC)*. En effet, après quelques années de travaux réalisés par le biais de comités, le Groupe consultatif interagences en matière d'éthique de la recherche a convoqué la communauté de la recherche à deux consultations au cours de cette période. En plus d'avoir encouragé la communauté québécoise de la recherche à participer à ces consultations, le Fonds, par l'entremise de son comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, a produit deux avis : le premier, en juin 2009, avait trait à la première version du nouvel EPTC et le second, en mars 2010, touchait la deuxième version, qui faisait suite aux réactions observées à l'issue de la première consultation.

IDENTIFICATION DES MOYENS POUR SOUTENIR LES CHERCHEURS ET LES COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DES SSHAL

Si le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du Fonds se veut avant tout un soutien aux chercheurs et aux étudiants en sciences sociales et humaines ainsi qu'en arts et en lettres, ce mandat s'est concrétisé au cours de l'année avec l'amorce de trois projets.

Tout d'abord, à la suite des travaux produits en 2006 sur les formulaires de consentement et les certificats d'éthique, le Fonds, en collaboration avec la Commission de l'éthique de la science et de la technologie, s'est affairé à produire des rubriques Web sur des thématiques qui renvoient aux principaux éléments que l'on trouve dans ces formulaires. L'objectif de ce projet est de mieux faire comprendre aux chercheurs et aux étudiants le sens des principales informations que les comités d'éthique de la recherche demandent dans les formulaires.

Le Fonds a également amorcé la production d'un « guide touristique » sur l'éthique de la recherche en SSHAL : ce document est en lien avec la nouvelle version de l'EPTC, publié à l'intention des jeunes chercheurs et boursiers soutenus par le Fonds, de même que pour les comités d'éthique de la recherche des universités et du réseau de la santé et des services sociaux, pour les bureaux de la recherche et pour les professeurs dans le cadre de leurs cours. Au cours de l'année 2010-2011, les travaux porteront sur un plan détaillé du guide et sur le développement des thèmes abordés tant sur le plan de son contenu que de sa forme. Pendant la réalisation de ces travaux, on tiendra une consultation auprès du public auquel cet outil est destiné.

Le troisième projet porte sur l'élaboration d'une stratégie pour documenter la question de l'éthique de la recherche en arts et en lettres, deux secteurs peu documentés à ce jour. À cet effet, le Fonds a participé en janvier 2010 à une journée d'étude sur la question tenue à l'Université Concordia. Il a de plus entrepris l'analyse de demandes de subvention soumises au Fonds au cours des trois dernières années, afin de déterminer les préoccupations des chercheurs et des chercheurs-créateurs en matière d'éthique de la recherche. Au cours de la prochaine année, le Fonds poursuivra ses travaux sur la question et évaluera de possibles collaborations avec des acteurs de la recherche intéressés par le sujet.

PRÉSENCE ACTIVE DU FONDS LORS DE CONSULTATIONS

En plus des consultations liées à la révision en cours de l'EPTC, le Fonds a participé activement à la consultation entourant le *Rapport du comité interministériel sur l'encadrement éthique de la recherche et la protection des sujets de recherche*. Dans son

avis, le Fonds a fortement remis en question la pertinence d'une loi encadrant l'éthique de la recherche au Québec, tel que le propose le rapport. Au cours de l'année 2010-2011, il portera un intérêt particulier aux suites que l'on donnera à ce rapport.

BONIFICATION DE LA SECTION ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DU SITE WEB DU FONDS

À l'exception d'une mise à jour de la section Éthique de la recherche du site Web du Fonds, aucun développement n'a été entrepris en 2009-2010. Le comité a estimé qu'il était plus important de participer aux trois consultations mentionnées précédemment, compte tenu des enjeux qu'elles représentaient pour l'avenir de la recherche en SSHAL. Toutefois, il ne fait aucun doute que le projet de rubriques Web alimentera cette section au cours de la prochaine année.

AXE TROISIÈME

GESTION DES RESSOURCES

OBJECTIF 20 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 46 demandes d'accès à l'information, en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1). Toutes ces requêtes, dont la plupart provenaient d'étudiants et de chercheurs - à l'exception de deux requêtes pour lesquelles le Fonds ne pouvait transmettre l'information demandée en vertu des articles 1, 9, 37, 53, 54, 56 et 57 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1) -, ont obtenu une réponse positive du Fonds, qui avait reçu les informations demandées dans les délais prescrits par la Loi.

ÉLABORATION ET IMPLANTATION DE NOUVELLES POLITIQUES

Au chapitre des politiques administratives, le Fonds a poursuivi ses travaux relatifs à l'élaboration d'une politique globale de gestion des risques, laquelle intègre un plan de relève et de continuité des affaires. En raison du spectre de pandémie qui a plané sur nous pendant une bonne partie de l'année, les efforts se sont concentrés sur l'élaboration d'un plan de continuité des opérations au cas où cette menace se matérialiserait. Ce plan a exigé la formation d'un comité de coordination composé de représentants des directions du Fonds et du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Ledit plan détermine le rôle et les responsabilités du comité, les activités essentielles, les directives à communiquer au personnel, les conditions de travail en situation de crise et un plan de communication interne et externe.

Une « pause pandémie » a eu lieu le 29 septembre 2009 afin de sensibiliser les employés à l'importance des mesures préventives pour éviter la propagation du virus et pour les informer du plan nouvellement mis en place. Le Fonds a également revu son guide destiné aux membres du comité ; lors de ses réunions de comité, il a de plus émis des directives précises en ce qui avait trait à une possible pandémie.

Au cours de la prochaine année, fort de cette expérience, le Fonds consolidera ses pratiques de gestion de risques tout en continuant de plancher sur la rédaction d'une

politique intégrée de gestion de risques adaptée à la réalité et aux activités du Fonds.

Le Fonds a par ailleurs le devoir de veiller à sensibiliser et à former son personnel sur les obligations et les pratiques en matière d'accès à l'information. Il s'est donc doté d'une *Politique de sécurité des actifs informationnels* (automne 2008) et d'une *Directive sur l'utilisation d'Internet et du courrier électronique* (automne 2009). La première a pour objectif d'établir le cadre de réglementation et normatif régissant la gestion et la sécurité des systèmes d'information du Fonds, alors que la seconde vise à préciser les mesures de sécurité et les règles de conduite à suivre lorsqu'on accède au réseau électronique du Fonds et qu'on utilise Internet et le courrier électronique. Une formation en ligne sera offerte à tous les employés en 2010-2011. Conçue par des experts en sécurité de l'information, elle expose les risques liés à la sécurité de l'information et renseigne les participants sur les bonnes pratiques à respecter et à appliquer dans leur travail de tous les jours.

Pour ce qui est des travaux liés à la mise en application de la politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées, il faut noter que le Fonds n'a aucune obligation de rédiger un plan d'action, compte tenu de ses effectifs. Par contre, il continue de veiller à ce que ses services et l'information soient le plus accessibles possible.

AMÉLIORATION CONTINUE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS DE GESTION DES OPÉRATIONS

Comme par les années passées, le Fonds a ajusté les formulaires de demande d'aide financière en fonction des commentaires formulés par les utilisateurs dans le questionnaire inséré à la fin de chaque formulaire et en tenant compte des remarques émises par les établissements universitaires lors des réunions de consultation annuelles. De concert avec le Fonds Nature et Technologies, il a veillé à décaler les dates de concours des bourses, afin d'étaler les périodes de pointe et de mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

De même, le Fonds a effectué une vingtaine d'améliorations importantes aux divers systèmes transactionnels, en plus de réaliser une migration de son architecture technologique vers Windows, qui permet une meilleure stabilité des systèmes informatiques. Parmi les améliorations importantes qui ont été apportées, mentionnons la mise en place d'un mécanisme de génération des lettres d'annonce de bourses à partir du dossier électronique des boursiers, une bonification du dossier du chercheur financé, la révision du processus annuel d'analyse des formulaires afin d'assurer des délais de mise en production plus courts et, finalement, plusieurs ajouts aux systèmes actuels pour appuyer les demandes de subvention des regroupements stratégiques dans le cadre du projet *eRegroupement*.

MISE EN OPÉRATION DU SYSTÈME DE GESTION DOCUMENTAIRE

En raison des efforts consentis au développement et à l'amélioration des systèmes informationnels du Fonds et compte tenu des nombreux départs du côté des ressources administratives et matérielles, les travaux prévus pour l'implantation du système de gestion documentaire, notamment l'implantation du schéma de classification dans le réseau, la mise en place de moyens technologiques appropriés en vue d'optimiser la gestion des documents disponibles sous forme analogique et la formation du personnel, ont été retardés.

Par ailleurs, soucieux d'assurer une gestion efficace et économique des renseignements contenus dans ses divers documents, le Fonds mettra tout en œuvre pour relancer au cours de la prochaine année ses travaux en matière de gestion documentaire.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION DU PERSONNEL

Le Fonds favorise le perfectionnement et le développement professionnel de son personnel. Ainsi, au cours de la dernière année,

l'ensemble de ses employés a participé à des activités de formation et de perfectionnement qui ont duré au total 1 147 heures. Plusieurs activités de formation ont été offertes dans le cadre de la migration des outils bureautiques vers Microsoft Office 2007, alors que d'autres ont traité du maintien de l'équité salariale et de la préparation à la retraite. Les cadres et les employés professionnels ont également participé à divers colloques et congrès.

DOSSIER DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

La *Loi sur l'équité salariale* a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe qui touchent des personnes qui travaillent dans des catégories d'emploi à prédominance féminine. Toujours selon la *Loi*, le Fonds a dû élaborer un programme d'équité salariale pour chacun de ses groupes d'employés (professionnels, cadres, personnel non syndiqué, employés de soutien) et déterminer si des ajustements salariaux étaient requis. Les programmes d'équité salariale ont pris fin pour l'ensemble des employés du Fonds. Notons que les travaux d'analyse de l'équité salariale pour le groupe des employés de soutien, pour les gestionnaires intermédiaires et pour le personnel non syndiqué se sont terminés tout récemment, soit le 5 décembre 2009. Le comité sur l'équité salariale s'est entendu sur les catégories d'emplois à réviser et les rajustements salariaux ont été effectués. Le coût de ceux-ci s'élève à 123 000 dollars pour la période allant de 2001 à 2009. La somme moyenne versée par employé est de 8 500 dollars. Enfin, conformément à la *Loi*, des exercices de maintien de l'équité salariale seront réalisés périodiquement, aux moments prescrits par cette *Loi*.

LES ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS
2009-2010

La présente section fait état des activités et des projets que les trois Fonds québécois de recherche ont réalisés conjointement au cours de l'exercice financier 2009-2010.

GRANDS DOSSIERS

En 2009-2010, les trois Fonds de recherche du Québec ont continué de suivre de près la performance des candidats québécois aux concours fédéraux et la présence des femmes en recherche, deux grands dossiers qui avaient fait l'objet d'une analyse lors des exercices précédents. Ils ont également amorcé l'élaboration d'un indicateur des publications scientifiques et d'un portrait de la recherche québécoise en développement durable.

Performance des étudiants québécois

Les Fonds se sont penchés sur la question de la représentation des étudiants québécois aux concours de bourses d'études supérieures des organismes fédéraux. Plus spécifiquement, le FQRSC a mis à jour les données de son étude réalisée en 2008 sur la performance des étudiants québécois aux programmes de bourses du CRSH. Parmi les principaux constats, retenons qu'au cours des dernières années, le CRSH octroie environ 23 % des sommes aux étudiants québécois, alors que leur proportion de l'effectif universitaire canadien gravite autour de 35 %, année après année. Or, les étudiants au Québec ne représentent que 20 % de l'ensemble des demandes aux concours de bourses doctorales du CRSH, un pourcentage qui varie peu étant donné le système de quotas implanté en 1994-1995 pour imposer une limite de candidatures par établissement. L'imposition de cette limite, au moment où le Québec était sous-représenté aux concours du CRSH, a fait perdurer le déséquilibre dans l'attribution des bourses par province.

Pour sa part, le FQRNT a diffusé dans les universités et mis en ligne dans son site Web un guide de bonnes pratiques pour le dépôt d'une candidature aux concours de bourses afin de contribuer à changer les façons de faire et d'améliorer la qualité des demandes de bourses. En effet, les étudiants québécois dans le secteur des SNG sont sous-représentés parmi les candidats et les boursiers des programmes de bourse du CRSNG, et affichent également des taux de réussite inférieurs à la moyenne nationale et à ceux des candidats ontariens.

Finalement, dans le domaine de la santé, si les étudiants du Québec font bonne figure dans les concours fédéraux, comparativement à leurs homologues des autres provinces, le FRSQ demeure vigilant.

En clair, les Fonds suivent attentivement la performance des candidats québécois dans leurs secteurs. Ils ont tenu compte de ces analyses dans leur nouvelle planification stratégique et veilleront à ce que leurs actions soient en complémentarité avec l'ensemble du soutien offert par leurs homologues fédéraux.

Présence des femmes en recherche

En ce qui a trait à la présence des femmes en sciences, des dispositions ou des mesures concernant spécifiquement les femmes sont déjà prévues aux programmes de bourse ou de subvention individuelle des Fonds de recherche québécois. Ainsi, une prolongation de la période d'admissibilité peut être demandée en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental. De plus, en 2009-2010, les Fonds débutent le suivi de la participation et des taux de succès dans leurs programmes de

bourse et de subvention grâce à l'instrument de monitorage établi l'an dernier.

Selon les résultats de l'analyse à laquelle les Fonds ont procédé, les défis se présentent sous un jour différent d'un secteur à l'autre. Toutefois, les candidates bénéficieraient de taux de succès équivalents à ceux des candidats dans les trois Fonds. De plus, conformément à l'évolution de l'effectif étudiant et professoral des femmes en science, une diminution graduelle de la présence des femmes parmi les candidats aux demandes de bourse et de subvention est observée à mesure que progresse la carrière scientifique.

Proportion de femmes parmi les candidats des demandes d'aide financière des différents programmes des Fonds de recherche

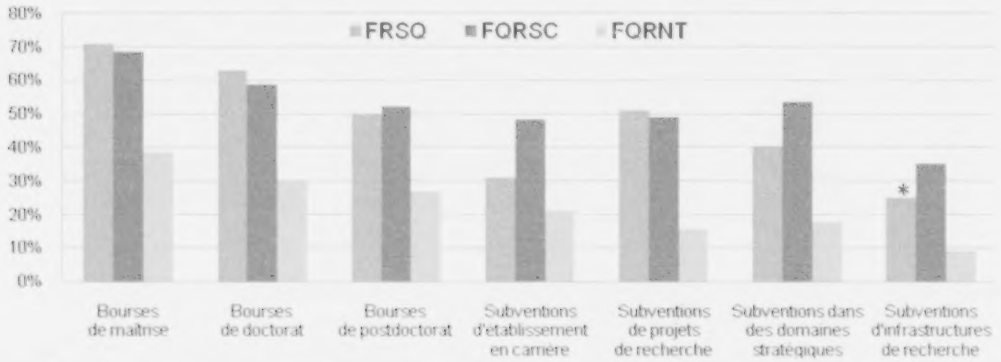

Proportion de femmes responsables des regroupements

En SSHAL, plus de 60 % des demandes dans les programmes de bourse de formation proviennent de la gent féminine, et ce, depuis les neuf dernières années. La part des femmes est représentative de l'effectif universitaire étudiant aux cycles supérieurs en SSHAL. La situation s'inverse dans les programmes de subvention : il y a davantage d'hommes que de femmes. Plus spécifiquement, la proportion de femmes qui soumettent des demandes dans les programmes de relève (nouveaux chercheurs) est légèrement inférieure à celle des hommes (48 contre 52 % ; moyenne des neuf dernières années), mais nettement au-dessus de leur poids démographique (32 %).

Dans les programmes d'équipes et de regroupements stratégiques, les écarts sont plus notables. La part des femmes responsable d'une demande s'élève à 35 %, une part certes inférieure à celle des hommes, mais représentative de l'effectif professoral universitaire et de son évolution. De plus, on observe depuis quelques années une hausse du nombre de femmes membres d'équipes ou de regroupements, qui passe de 33 % en 2002 à 42 % en 2010.

Finalement, soulignons que les candidates bénéficient de taux de succès équivalents à ceux des candidats, peu importe la catégorie de programmes (bourse de formation ou subvention). En somme, ces résultats montrent une amélioration continue de la persévérance des femmes en carrière. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de femmes assurant un rôle de direction dans les équipes de recherche semble toujours constituer la principale cible à atteindre.

Développement durable

Étant donné le caractère transversal et très englobant de la ***Stratégie gouvernementale de développement durable***, les Fonds de recherche québécois ont amorcé, en collaboration avec le MDEIE, une analyse stratégique rigoureuse sur les thématiques de recherche associées au développement durable en sciences naturelles et en génie, en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres ainsi

qu'en santé. Il convient de souligner l'importante contribution de la recherche au développement durable. En effet, les résultats de recherche fournissent une excellente indication des avancées et du potentiel québécois dans les domaines liés au développement durable.

En établissant un indicateur de production de recherche relatif au développement durable, les trois Fonds de recherche québécois pourront dresser le portrait du développement durable au Québec et en identifier les principaux enjeux de recherche, les créneaux forts, les expertises émergentes ou les pôles à développer, et ce, tout en se comparant au reste du Canada et du monde.

PROGRAMMES DE RECHERCHE COMMUNS

Dans une volonté d'accentuer les efforts de collaboration et de partenariat entre les trois Fonds de recherche du Québec, le comité des vice-présidents aux programmes des Fonds a participé à deux rencontres des présidents-directeurs généraux des trois Fonds. Ils ont échangé formellement sur des questions d'intérêt commun liées tant à la conception qu'à la gestion des programmes, notamment sur les thèmes de recherche à l'interface de leurs domaines d'intervention respectifs et sur le renouvellement de l'entente des trois Fonds avec Génome Québec. Les trois Fonds se sont dotés de principes et de règles générales communes aux programmes.

Une réflexion est en cours pour faciliter la réalisation de recherches nécessitant la participation de chercheurs œuvrant dans des secteurs différents, mais dont les préoccupations pour un même objet de recherche nécessitent qu'ils travaillent en commun. Ces initiatives interFonds seraient une avancée majeure dans le décloisonnement disciplinaire, les collaborations interinstitutionnelles et le développement de synergies entre des chercheurs issus de secteurs différents.

Pour ce qui est de la collaboration financière en 2009-2010, signalons le soutien accordé par les trois Fonds au réseau stratégique de recherche et d'innovation en sécurité routière. La recherche dans ce domaine requiert l'apport d'une variété de disciplines et couvre plusieurs volets des grands secteurs de recherche traditionnels que sont les sciences naturelles et le génie, la santé et les sciences humaines et sociales. Ce réseau est soutenu en partenariat avec le ministère des Transports du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec.

S'ajoute la participation financière des trois Fonds au réseau NE^{3}LS (réseau concernant les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies) qui a pris la forme d'un programme de bourses thématiques de recherche de maîtrise et de doctorat. Ce programme, en vigueur depuis l'automne 2007, entend favoriser la formation d'étudiants dans une perspective interdisciplinaire. Une nouvelle entente de soutien du réseau NE^{3}LS par les Fonds de recherche, en complémentarité avec le MDEIE, a été signée afin de stimuler le développement et le transfert des connaissances en la matière. Cette action structurante permet de poser un jalon important au regard de l'énorme défi scientifique et démocratique que présentent les nanotechnologies et leur développement.

Les trois Fonds se sont également entendus en 2008-2009 pour mener une action concertée sur la question des changements climatiques. Certes, la préoccupation principale demeure orientée vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, mais les recherches dans ce domaine ne peuvent faire l'économie d'une réflexion sur les aspects sociaux, économiques, environnementaux ou de santé publique, et nécessitent, du même coup, des expertises de plusieurs disciplines et secteurs de recherche. Finalement, cette démarche s'est concrétisée à l'été 2009 par le lancement d'un programme de recherche en partenariat sur la réduction et la séquestration des gaz à effet de serre.

Réalisé en partenariat avec le FQRNT, le FQRSC, le MDEIE, le MDDEP, le MRNF, l'Agence d'efficacité énergétique, ainsi que le MAMROT, ce programme a permis d'accorder 20 subventions de recherche en 2009-2010.

Des négociations sont également en cours entre le FRSQ et le FQRNT pour instaurer

un programme de recherche en partenariat sur la préservation et l'amélioration de la valeur nutritive des aliments en lien avec la santé. De plus, les deux Fonds sont partenaires pour le financement de deux réseaux d'innovation en technologies de la santé et dans un programme de recherche en partenariat sur les cyanobactéries. Le FRSQ est également associé au FQRSC dans plusieurs actions concertées, dont celles portant sur la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement, les habitudes de vie et l'évaluation des impacts des politiques publiques sur la santé et le bien-être de la population, ainsi que dans deux centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et intégration.

Enfin, le FQRNT et le FQRSC sont partenaires de quatre regroupements stratégiques dont les travaux portent sur les transports, le cycle de vie des produits, la musique, les médias et les technologies, ainsi que le langage, l'esprit et le cerveau. Chaque Fonds a la responsabilité de deux de ces quatre regroupements.

SYSTÈME D'INFORMATION ET OUTILS INFORMATIONNELS

En vue de maintenir une qualité de service à leur clientèle et à leurs partenaires, et de développer des outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, les Fonds ont continué de suivre de près les travaux concernant le CV commun canadien. Parmi les points abordés, notons l'ensemble des données communes, le choix d'un système de gestion et d'un site d'hébergement, et l'évolution des systèmes du CRSH-CRSNG.

Des démarches ont été également entreprises en 2009-2010 pour l'adhésion des trois Fonds québécois de recherche au Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche (CASRAI) et ainsi participer à la standardisation des demandes de financement pour tous les chercheurs à travers le Canada. Le CASRAI, organisme indépendant sans but lucratif voué à l'élaboration, au maintien et à la promotion de normes de données utilisées pour l'administration de la recherche, est soutenu par les acteurs du secteur de l'administration de la recherche et vise à rendre plus efficace l'administration de la recherche.

ACTIVITÉS DE RECONNAISSANCE, COLLOQUES, DIFFUSION GRAND PUBLIC

Comme par les années passées, les Fonds de recherche ont uni leurs efforts afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs du Québec. Dans le cadre de la 65e édition du Gala de l'ACFAS, les Fonds ont appuyé la remise du prix Jacques-Rousseau qui souligne les réalisations scientifiques exceptionnelles d'une personne ou d'une équipe ayant dépassé largement son domaine de spécialisation et ayant établi des ponts novateurs entre différentes disciplines. Ils ont également renouvelé leur entente de partenariat avec l'ADESAQ afin d'assurer la remise des Prix d'excellence pour les meilleures thèses de doctorat en SNG, en SSHAL et en Santé.

Les Fonds ont assuré une représentation commune au sein du comité de direction de l'ADARUQ et collaboré à la réalisation de son colloque, notamment lors de la formation sur les mécanismes d'évaluation par les pairs et de la présentation des plans d'action de développement durable. À la demande de la Fondation du centre des sciences de Montréal, les trois Fonds ont assuré une représentation commune à l'événement « Célébration des sciences 2010 », tenue le 18 février 2010 et auquel 450 personnes de différents domaines ont participé. Finalement, les trois Fonds ont renouvelé l'entente avec Télé-Québec pour apporter leur expertise scientifique et leur soutien financier à la réalisation de la série hebdomadaire de vulgarisation scientifique « Le code Chastenay ». Cette émission, diffusée à Télé-Québec, met en valeur les réalisations des chercheurs québécois de tous les domaines de recherche.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
LES RÉSULTATS 2009-2010

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du FQRSC a été préparé conformément à l'article 15 de la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., chap. D-8.1.1). Il comporte diverses actions visant la mise en œuvre progressive de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* et confirme la volonté du Fonds de s'engager officiellement dans une démarche de développement durable. Les résultats de la première année de mise en œuvre du *Plan d'action de développement durable* du Fonds sont détaillés ci-après, et ce, pour chacune des 14 actions annoncées.

Objectif gouvernemental 1 :

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Objectif organisationnel 1 :

Mieux faire comprendre la portée du concept de développement durable et assurer la prise en compte des principes de développement durable

Action 1	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation	1. Sessions de formation offertes relativement à la démarche de développement durable ou avec les mesures y étant associées 2. Bulletin d'information envoyé électroniquement et sur une base régulière 3. Activités thématiques sur divers sujets relatifs au développement durable	1. Initié : Lancement du plan d'action de développement durable du Fonds. 2. En continu : 9 capsules sur le développement durable transmises par le comité vert. 3. En continu : Deux midis-documentaires et une conférence. Collecte pour la récupération de matériel technologique (cellulaires, batteries, etc.). Babillard de covoiturage. Promotion du transport en commun et sondage sur les modes de transport.

Indicateurs et cibles

A) Taux d'employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable

Cible : 80 % des employés(es) joints par les activités de sensibilisation au développement durable d'ici 2011

B) Taux d'employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières

Cible : 50 % des employés(es) joints ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières d'ici 2013

Résultats 2009-2010

A) 100 % du personnel joint par les bulletins d'information. Diffusion du *Plan d'action de développement durable 2009-2013* auprès de l'ensemble du personnel.

B) Le Fonds a instauré en juin 2009 une politique pour favoriser l'accessibilité au transport en commun à ses employés et à leur famille immédiate. Ce programme permet le remboursement du coût de la passe mensuelle aux employés et permet un rabais aux membres de leurs familles. À ce jour, 17 % des employés se sont prévalus du programme. Le covoiturage est également un moyen de transport privilégié par 21 % du personnel. Concernant la récupération de matériel technologique, il est possible pour le personnel de « larguer » ledit matériel en tout temps dans un bac prévu à cet effet.

Objectif gouvernemental 2 :

Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec

Objectif organisationnel 2 :

Dresser le portrait de la recherche québécoise sur le développement durable pour mieux orienter et planifier l'action du Fonds

Action 2	Gestes	Suivis
Développer, en concertation avec les autres Fonds québécois de recherche et le MDEIE, un indicateur de l'ampleur de la recherche québécoise effectuée sur les thématiques du développement durable	1. Développement d'un indicateur du nombre de publications réalisées par des chercheurs québécois sur les thématiques liées au développement durable en SSHAL	1. Initié : Élaboration de blocs d'interrogation par mots clés afin de repérer les publications scientifiques sur des thématiques se rapportant aux objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable* 2008-2013 (19 des 29 objectifs en partie couverts).

Indicateurs et cibles

A) Représentativité de l'indicateur

Cible : Marge d'erreur inférieure à 20 %

B) Fréquence de production

Cible : Production annuelle

Résultats 2009-2010

A) Les Fonds visent une marge d'erreur de 15 %, inférieure à celle mentionnée initialement

B) Validation de l'indicateur à réaliser.

Action 3	Gestes	Suivis
Dresser le portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable au Québec	1. Publication d'un portrait de la recherche québécoise en SSHAL se rapportant au développement durable 2. Préparation d'un document déterminant les principaux enjeux de recherche en SSHAL relatifs au développement durable au Québec	1. Initié : Définition des responsabilités des partenaires et de la démarche pour élaborer ce portrait. 2. Non initié.

Indicateur et cible

A) État d'avancement du portrait de la recherche en SSHAL se rapportant au développement durable

Cible : Pour 2011, portrait complété et identification des enjeux relatifs à la recherche en SSHAL sur le développement durable

Résultats 2009-2010

A) La démarche a été initiée. Le portrait sera basé sur l'indicateur de publications.

Objectif gouvernemental 3 :

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec

Objectif organisationnel 3 :

Prendre en compte, dans la planification stratégique du Fonds, les principes et les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable

Action 4	Gestes	Suivis
Poursuivre une analyse stratégique quant à la manière dont le Fonds pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de sa mission	1. Réflexion du Fonds sur son action au regard du financement de la recherche	1. Réalisé : Réflexion tenue dans le cadre de la planification stratégique 2010-2013.

Indicateur et cible

A) État d'avancement de l'analyse stratégique

Cible : Production d'une série de recommandations sur l'action du Fonds au regard du développement durable

Résultats 2009-2010

A) Le plan stratégique 2010-2013 du FQRSC, approuvé en avril 2010 par le conseil d'administration, intègre plusieurs recommandations au regard du développement durable. En effet, le développement durable fait partie intégrante de ses principes d'action. Plus spécifiquement, le Fonds entend contribuer à six des neuf orientations de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*, à savoir : informer, sensibiliser, éduquer et innover ; réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement ; produire et consommer de façon responsable ; répondre aux changements démographiques ; sauvegarder et partager le patrimoine collectif ; prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques. De plus, si le Fonds soutient des projets en développement durable dans ses programmes réguliers d'aide financière, s'ajoute du financement dédié à des thématiques de développement durable dans le cadre d'actions concertées (par exemple, les changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre). Enfin, le FQRSC intègre les principes de développement durable dans sa gestion des programmes de bourse et de subvention.

Objectif gouvernemental 4 :

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Objectif organisationnel 4 :

Offrir un milieu de travail et des pratiques organisationnelles favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds

Action 5	Gestes	Suivis
Renforcer les mesures favorisant la santé et le bien-être du personnel du Fonds	1. Adoption d'une politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels	1. Initié : Définition des objectifs et des champs couverts par la politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels. Lancement en juin 2009 du programme Abonne-Bus qui fera partie de cette politique.
	2. Déclaration de valeur sur l'approche du Fonds au regard de la santé et du bien-être du personnel	2. Non initié.
	3. Amélioration de la connaissance et de l'accès au Programme d'aide aux employés (PAE)	3. En continu : Diffusion de 2 bulletins d'information publiés par le fournisseur du PAE du Fonds.
	4. Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail	4. En continu : Maintien des mesures d'aménagement du temps de travail pour le personnel de soutien.

Indicateurs et cibles

A) État d'avancement de la politique de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnel
Cible : Adoption de la politique intégrée pour 2012

B) Nombre d'activités de formation et d'information favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail
Cible : Au moins 5 activités de formation et d'information d'ici 2013

Résultats 2009-2010

A) Rédaction en cours de la politique intégrée en vue de son adoption pour 2012.

B) 2 activités d'information (activité Abonne-Bus, bulletin d'information PAE diffusé sur base régulière).

Objectif gouvernemental 6 :

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Objectif organisationnel 5 :

Accentuer le virage environnemental et écoresponsable du Fonds dans sa gestion globale et en particulier, dans la gestion des ressources matérielles

Action 6	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable	1. Adoption et application d'un cadre de gestion environnementale 2. Application de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux, notamment : - Système de récupération multimatières - Mesures relatives à la réduction de la consommation de papier 3. Adoption de pratiques d'acquisitions écoresponsables : - Accroissement de la proportion de papier recyclé acheté - Achat d'ordinateurs répondant aux normes EPEAT - Resserrement du processus d'acquisition et des clauses d'achat par l'application de dispositions écoresponsables	1. Initié : Participation du Fonds à 2 activités de formation pour le cadre de gestion environnementale; début d'une réflexion sur les gestes et la démarche à suivre pour élaborer ledit cadre de gestion. 2. Initié : Mise en place de mesures : • Initié : Système de récupération multimatières au bureau de Montréal • Initié : Réduction de la consommation de papier 3. Initié : Adoption en cours de pratiques d'acquisitions écoresponsables, • Initié : Achat de papier 100 % recyclé • Non initié : Achat d'ordinateurs répondant aux normes EPEAT • Non initié : Resserrement du processus d'acquisition

Indicateurs et cibles

A) État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale
Cible : Adoption d'un cadre de gestion environnementale en 2011

B) Nombre de mesures mises en œuvre pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale
Cible : 3 nouvelles mesures mises en place pour 2011 et 3 mesures additionnelles pour 2013 pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale

C) Nombre de pratiques d'acquisitions écoresponsables
Cible : 3 pratiques d'acquisitions écoresponsables d'ici 2013

Résultats 2009-2010

A) Le Fonds a participé à deux activités de formation organisées par le MDDEP. Ces formations donnaient des indications sur la raison d'être d'un tel cadre de gestion, de la démarche à suivre, des outils fournis par le bureau de coordination du développement durable. Une analyse est en cours sur les activités du Fonds et leurs impacts environnementaux, les gestes à considérer et la démarche qu'il devra adopter pour élaborer son cadre de gestion environnementale.

B) et C) En 2009-2010, le Fonds a concentré ses efforts sur la réduction de la consommation de papier, notamment avec l'impression recto verso automatisée, un rappel automatisé dans chaque courriel signalant qu'il faut penser à l'environnement avant d'imprimer, l'adoption d'une approche « sans papier » dans l'évaluation scientifique pour la plupart des programmes de subvention, une diminution des envois postaux en format papier pour le rapport annuel. Il s'agit d'une approche en congruence avec les efforts qu'il déploie depuis plusieurs années pour offrir une prestation de service automatisée. De plus, la mise en place d'un cadre de gestion environnementale d'ici 2011 permettra d'implanter graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.

Objectif gouvernemental 9 :

Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

Objectif organisationnel 6 :

Prendre en compte les principes de développement durable dans le traitement des demandes de financement reçues/d'aide financière

Action 7	Gestes	Suivis
Analyser l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière	1. Réflexion sur l'applicabilité des principes de développement durable dans nos pratiques relatives au traitement des demandes d'aide financière	1. Initié (ex. : évaluation scientifique « sans papier » ou par conférence téléphonique).

Indicateur et cible

A) État d'avancement de l'analyse

Cible : Production de l'analyse d'ici 2013

Résultats 2009-2010

A) Analyse initiée. Trois exemples de l'application des principes de développement durable : réduction du support papier dans le traitement d'aide ; évaluation scientifique « sans papier » pour la presque entièreté des programmes de subvention; évaluation par conférence téléphonique pour la plupart des programmes de bourse. Le Fonds planifie de généraliser son approche « sans papier » à l'ensemble de ses programmes d'aide financière d'ici 2013.

Objectif gouvernemental 14 :

Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle

Objectif organisationnel 7 :

Faciliter la conciliation du travail ou des études avec la vie familiale et personnelle

Action 8	Gestes	Suivis
Analyser l'efficacité des règles relatives à l'utilisation des bourses et des subventions qui favorisent la conciliation des études avec la vie familiale et personnelle	1. Évaluation de l'efficacité des mesures de conciliation, notamment : - le report en cas de congé de maternité - la prolongation de la période d'admissibilité en cas de congé parental ou pour les aidants naturels	1. Initié.

Indicateur et cible

A) État d'avancement de l'analyse

Cible : Production de l'analyse d'ici 2013

Résultats 2009-2010

A) Analyse initiée. Des mesures sont en place pour assouplir les règles dans les programmes destinés à la relève : bourses et *Établissement de nouveaux chercheurs*. Suivra au cours des prochaines années une évaluation de l'efficacité desdites mesures de conciliation.

Objectif gouvernemental 16 :

Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables

Objectif organisationnel 8 :

Maintenir l'efficacité du travail malgré les mouvements de personnel induits par les changements démographiques

Action 9	Gestes	Suivis
Favoriser un équilibre de l'expertise du personnel en portant une attention particulière au transfert des connaissances et d'expertises	1. Élaboration d'un plan de maintien de l'expertise traitant du transfert des connaissances 2. Prise en compte de l'objectif de rétention du personnel dans l'élaboration de la politique intégrée de mieux-être, de reconnaissance et d'enrichissement professionnels (voir action 5) 3. Examen de la question de la mobilité de la main-d'œuvre avec le secteur public	1. Non initié. 2. Non Initié. 3. Non initié.

Indicateur et cibles

A) État d'avancement du plan de maintien de l'expertise

Cibles : Adoption du plan de maintien de l'expertise

Pour 2013, documentation de l'ensemble des connaissances et des expertises essentielles à maintenir dans l'organisation

Résultats 2009-2010

A) Action non initiée.

Objectif gouvernemental 21 :
Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique

Objectif organisationnel 9 :
Mettre en valeur le patrimoine scientifique québécois

Action 10	Gestes	Suivis
Favoriser et consolider les interfaces entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances	1. Intensification des collaborations entre les centres de liaison et de transfert des connaissances 2. Tenue d'activités favorisant le rapprochement entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances (« Dialogue Science et Société ») 3. Organisation et planification d'activités de transfert des connaissances, forums, colloques, tables rondes	1. En continu: Développement de projets de collaboration avec des organismes de liaison et de transfert 2. En continu : Outre sa participation à l'émission de vulgarisation scientifique de Télé-Québec, discussion et planification d'un événement grand public avec l'Institut du Nouveau Monde. 3. Réalisé : Tenue de 28 activités de suivi avec les chercheurs et les partenaires et de 4 activités de transfert des connaissances menées dans le cadre du programme *Actions concertées*. Tenue de son premier *Forum Projets novateurs* sous forme d'exposition et de table ronde et organisation d'un colloque international *Jeux et dépendances*

Indicateurs et cible

A) Nombre et portée des activités de transfert et de valorisation organisées par le Fonds ou en partenariat

B) Nombre et diversité des personnes jointes

Cibles : Tenue d'au moins 10 activités de transfert ou de valorisation par année

Résultats 2009-2010

En 2009-2010, le Fonds a fait le point avec le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP) sur les conclusions de 2 projets-pilotes en matière de transfert des connaissances impliquant des équipes de recherche financées par le FQRSC. Ce bilan a permis d'identifier les facteurs de réussite et d'échec en termes de transfert et servira de tremplin pour développer un projet visant la valorisation des résultats de recherche dans le cadre d'une action concertée. Parallèlement à cette réflexion, le Fonds a organisé une trentaine d'activés de suivi qui ont réuni quelque 400 représentants de partenaires. Au cours de la même période, il a tenu quatre activités de transfert des connaissances réunissant environ 150 chercheurs, décideurs et intervenants des milieux concernés par des sujets comme les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent, le jeu par Internet, les élèves en milieu défavorisé, la pauvreté et l'exclusion sociale. S'ajoutent la tenue du *Forum Projets novateurs* en mai 2009 au Centre des sciences de Montréal qui a rassemblé quelque 50 personnes autour des questions de recherche innovante et l'organisation d'un colloque international en septembre à Montréal sur les jeux de hasard et d'argent et les dépendances, auquel ont participé plus de 200 personnes, dont 25 chercheurs et intervenants chevronnés d'ici et d'ailleurs.

Action 11	Gestes	Suivis
Intensifier les activités du Fonds en matière de promotion de la recherche en SSHAL	1. Développement et bonification des vitrines dédiées à la recherche (rubriques Web, revue *Recherches Innovations*, matériel promotionnel axé sur les résultats) 2. Participation à l'émission Le code Chastenay	1. En continu : Mise à jour de la page d'accueil du site Web sur une base régulière pour améliorer l'accessibilité des outils de mise en valeur des chercheurs et d'informations. Présence régulière du Fonds dans la revue *Découvrir*. Production de la revue *Recherches Innovations* et de capsules scientifiques diffusées sur la page d'accueil de son site. Conception de fiches synthèses de résultats vulgarisés et diffusion dans le site de chacun des partenaires.

		2. Réalisé : Participation et signature d'une entente pour le renouvellement de la participation du FQRSC.

Indicateurs et cibles

A) Stabilité de la fréquence de parution des outils existants

B) Nombre et diversité de nouvelles initiatives

C) Augmentation de la diffusion et diversification des publics cibles

Cibles : Publication annuelle de la revue *Recherche Innovations*

Diffusion d'une vingtaine de capsules scientifiques ou de fiches promotionnelles de résultats vulgarisés par année dans le site Web

Résultats 2009-2010

En 2009-2010, le Fonds a multiplié ses activités en matière de promotion de la recherche en mettant l'accent sur les résultats et les retombées des recherches qu'il finance. Outre la production de sa revue *Recherches Innovations* publiée une fois par année et tirée à 2000 exemplaires, le Fonds a conçu et diffusé 35 fiches promotionnelles de résultats vulgarisés dans le cadre du programme thématique sur la persévérance et la réussite scolaires. Ces fiches s'adressent notamment à des représentants-clés du secteur de l'éducation et de certains ministères, de même qu'à l'ensemble de la députation québécoise. Le Fonds a assuré une présence régulière dans la revue *Découvrir* par la diffusion de projets de recherche qu'il soutient. Il a produit un document sur l'état des connaissances en matière de jeux de hasard et d'argent qu'il a envoyé à toutes les personnes inscrites au colloque international *Jeux et dépendances* (plus de 200 participants).

Le Fonds a également poursuivi son partenariat avec des promoteurs de la science, tels Télé-Québec pour la diffusion de l'émission « Le code Chastenay », l'AÉLIÉS pour la tenue de la 7e édition du Lab-oratoire.

Objectif gouvernemental 27 :
Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population

Objectif organisationnel 10 :
Favoriser la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et polyvalente en nombre suffisant pour le Québec de demain

Action 12	Geste	Suivi
Maintenir la priorité aux bourses et au soutien au démarrage de carrière dans l'économie générale de la programmation	1. Maintien des enveloppes dédiées aux programmes de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat de même qu'au programme de nouveaux professeurs-chercheurs si obtention de crédits dans le cadre d'une après-*SQRI*	1. Réalisé.

Indicateur et cible

A) Proportion du budget consacrée à la relève

Cible : Augmenter autour de 45 % la part du budget consacrée à la relève chaque année si obtention de crédits dans le cadre d'une après-*Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* (*SQRI*)

Résultats 2009-2010

A) Avec les mesures de la *SQRI*, le pourcentage du budget consacré à la relève est à la hausse (49,8 % en 2009-2010, comparativement à 44,9 % en 2008-2009 et 41% en 2007-2008).

Action 13	Gestes	Suivis
Faciliter l'acquisition d'expériences en recherche	1. Exploration de mesures de financement pour favoriser l'intégration des étudiants dans les infrastructures de recherche	1. Réalisé : Proposition d'une série de mesures ciblées dans le cadre d'une actualisation de la *SQRI*. 2. Réalisé. Cible atteinte en 2009-2010.

	2. Offre de bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international 3. Promotion du programme de stage de recherche à l'international 4. Offre de bourses pour des travaux de recherche dans des milieux de pratique autres qu'universitaires	3. Réalisé. Présentation ou promotion du programme dans le cadre de rencontres avec les bureaux de la recherche, lors des consultations dans le cadre de la nouvelle planification stratégique. 4. En continu.

Indicateurs et cibles

i. Nombre d'étudiants réalisant un stage à l'international

Cible : D'ici 2011, soutien d'au moins 33 nouveaux étudiants réalisant un stage à l'international

ii. Nombre de boursiers dans le cadre du programme de bourses de recherche en milieu de pratique

Cible : D'ici 2012, au moins 50 bourses de recherche en milieu de pratique

Résultats 2009-2010

A) La cible est atteinte. En 2009-2010, l'ensemble des regroupements financés par le Fonds (28) s'est prévalu du programme de stage et 65 bourses ont été octroyées à des doctorants pour des stages de deux à six mois.

B) En 2009-2010, on compte 20 boursiers dans le cadre des programmes de bourses de recherche en milieu de pratique. La cible sera difficile à atteindre, et ce, malgré les efforts de promotion du Fonds pour le volet BMP-Innovation. Ce dernier programme qui vise l'entreprise privée suscite peu d'intérêt tant du côté des candidats que des entreprises. Le Fonds poursuit ses démarches pour que ce programme soit accessible aux ministères, organismes et organisations communautaires, des milieux privilégiés dans les domaines de recherche que le Fonds soutient.

Objectif gouvernemental 28 :

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre

Objectif organisationnel 11

Favoriser la formation et l'enrichissement professionnel du personnel

Action 14	Gestes	Suivis
Améliorer les compétences spécifiques du personnel pour faire face aux changements organisationnels et favoriser une meilleure compréhension de l'action du Fonds dans la société	1. Offre de formations pertinentes aux différentes catégories de personnel 2. Activités de formation et d'information permettant notamment d'améliorer la culture scientifique du personnel et leurs connaissances des retombées de la recherche (midi-conférence des chercheurs financés, envoi au personnel de capsules scientifiques à partir des recherches financées par le Fonds, etc.).	1. En continu : Offre de formation individuelle ou de groupe sur l'utilisation d'outils informatiques, sur la préparation à la retraite ou à la question de l'équité salariale. 2. En continu : Participation de plusieurs employés à divers congrès et colloques. Diffusion de capsules scientifiques dans le site Web du Fonds à partir des recherches financées par le Fonds. Publication annuelle qui fait état des réalisations des chercheurs et étudiants financés par le Fonds et traite de grands enjeux propres à l'évolution de la recherche en SSHAL.

Indicateurs et cibles

A) Taux de formation

Cible : Taux de formation continue du personnel supérieur à 1 % chaque année

B) Nombre d'activités permettant au personnel de mieux comprendre l'action du Fonds

Cible : Au moins cinq activités de formation et d'information d'ici 2013

Résultats 2009-2010

A) En 2009-2010, la cible de 1 % est largement dépassée et s'élève à 2,85 %, avec des activités de formation et de perfectionnement offerts au personnel totalisant 1147 heures.

B) Dans son souci d'améliorer la culture scientifique de son personnel et de faire la promotion des bons coups de la recherche qu'il finance, le Fonds encourage la participation de ses employés à divers activités, congrès ou colloques scientifiques (*Cf.* page 57 du *RAG-2009-2010* pour la nature de la participation des membres du personnel et de la direction). S'ajoutent la production annuelle de la revue *Recherches Innovations* qui donne une large place à la promotion de la recherche subventionnée par le Fonds, la réalisation de capsules scientifiques diffusées mensuellement sur la page d'accueil du site Web du Fonds, et la conception périodique de fiches promotionnelles de résultats de recherche (*Cf.* page 51 du *RAG-2009-2010* pour plus d'information), autant d'activités qui témoignent de sa volonté de mieux faire comprendre la nature et la portée de ses interventions.

Objectifs gouvernementaux non retenus

Le Fonds a inscrit en annexe du Plan d'action de développement durable 2009-2013 les motifs pour lesquels certains objectifs gouvernementaux n'ont pas été retenus.

LA LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACFAS - Association francophone pour le savoir

ADARUQ - Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec

ADESAQ - Association des doyens des études supérieures au Québec

ADRIQ - Association de la recherche industrielle du Québec

AHRC - Arts and Humanities Research Council de Grande-Bretagne

ANR - Agence nationale de la recherche en France

AAUCC - Association des universités et collèges du Canada

BÉSC - Bourses d'études supérieures du Canada

CAC - Conseil des arts du Canada

CALQ - Conseil des arts et des lettres du Québec

CASRAI - Consortium pour l'avancement des standards d'administration de l'information en recherche

CAU - Centre affilié universitaire

CCIFQ - Centre de collaboration interuniversitaire franco-québécois

CDA - Conseil des aînés

CDRF - Conseil de développement de la recherche sur la famille

CEAP - Centre d'études sur l'apprentissage et la performance

CECD - Centre pour l'étude de la citoyenneté canadienne

CEETUM - Centre d'études ethniques des universités montréalaises

CEFRIO - Centre francophone de recherche en informatisation des organisations

CELAT - Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions

CFE - Conseil de la famille et de l'enfance

CIAM - Centre interuniversitaire en arts médiatiques

CICC - Centre international de criminologie comparée

CIDD - Comité interministériel du développement durable

CIEQ - Centre interuniversitaire d'études québécoises

CIQSS - Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales

CIRAIG- Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services

CIRANO - Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CIREQ - Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative

CIRMMT - Réseau pour la recherche interdisciplinaire en musique, médias et technologie

CIRPÉE - Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi

CIRRELT - Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport

CIRST - Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie

CLIPP - Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales

CLT - Centre de liaison et de transfert

CNCS - Conseil national des cycles supérieurs

CQRS - Conseil québécois de la recherche sociale

CRDH - Centre de recherche en développement humain

CRDP - Centre de recherche en droit public

CRDT - Centre de recherche sur le développement territorial

CREPUQ - Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

CRI - Centre de recherche sur l'intermédialité

CRIFPE - Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante

CRILCQ - Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises

CRIMT - Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail

CRIPCAS - Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles

CRIRES - Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire

CRISE - Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, les entreprises et les syndicats

CRI-VIFF - Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes

CRLMC - Centre de recherche sur le langage, le mental et le cerveau

CRPO - Centre de recherche sur la prévention de l'obésité

CRSH - Conseil de recherche en sciences humaines du Canada

CRSNG - Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada

CSBE - Conseil de la santé et du bien-être

CST - Conseil de la science et de la technologie

CTREQ - Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec

DIALOG - Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones

DIVA - Développement, intégration et évaluation des technologies d'apprentissage

EPSEBE - Entrepôt pour la promotion de la santé de l'enfant et de son bien-être

EPTC - Énoncé politique des trois Conseils

ESRC - Economic and Social Research Council de Grande-Bretagne

FCAR - Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche

FCI - Fondation canadienne pour l'innovation

FEDCAN - Fédération canadienne des sciences humaines

FEUQ - Fédération étudiante universitaire du Québec

FIGURA - Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire

FLAC - Fondation Lucie et André Chagnon

FQPPU - Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université

FQRNT - Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies

FQRSC - Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

FRSQ - Fonds de recherche en santé du Québec

GRIN - Groupe de recherche et d'intervention en négligence

GRIP - Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant

GRISE - Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance

HEXAGRAM - Institut de recherche/création en arts et technologies médiatiques

INM - Institut du Nouveau Monde

INRETS - Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
IRRST - Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail
IRSC - Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ - Institut de la statistique du Québec
IU - Institut universitaire
MAMR - Ministère des Affaires municipales et des Régions
MAPAQ - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCC - Ministère de la Culture et des Communications
MCE - Ministère du Conseil exécutif
MDDEP - Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE - Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MEQ - Ministère de l'Éducation du Québec
MESS - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFAC - Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
MFE - Ministère de la Famille et de l'Enfance
MICC - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MJQ - Ministère de la Justice
MRI - Ministère des Relations internationales
MRNF - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MRST - Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie
MSP - Ministère de la Sécurité publique
MSSS - Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ - Ministère du Transport
NE^{3}LS - Aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies
OCCQ - Observatoire de la culture et des communications du Québec
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
OPHQ - Office des personnes handicapées du Québec
OST - Observatoire des sciences et des technologies
PIBE - Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant
RAG - Rapport annuel de gestion
RRQ - Régie des rentes du Québec
SAA - Secrétariat aux affaires autochtones
SAAQ - Société d'assurance automobile du Québec
SACA - Secrétariat à l'action communautaire autonome
SAIC - Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
SAJ - Secrétariat à la jeunesse
SCF - Secrétariat à la condition féminine
SCP - Secrétariat du Comité des priorités
SHQ - Société d'habitation du Québec

SNG - Sciences naturelles et génie

SSHAL - Sciences sociales et humaines, arts et lettres

SQRI - Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation

SSRC - Social Science Research Council (USA)

STS - Science-Technologie-Société

VRM - Villes Régions Monde

VRQ - Valorisation recherche Québec

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité des finances dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité des finances pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Jacques Babin
Président-directeur général

Annie Baron, CMA
Directrice des ressources
Financières et matérielles

Québec, le 21 mai 2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2010 ainsi que les états des résultats et excédent cumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général du Québec,

Diane Berg CA auditeur

Diane Bergeron, CA auditeur

Québec, le 21 mai 2010

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010	2009
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)	52 224 839 $	49 791 242 $
INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS	1 187 131	1 185 173
	53 411 970	50 976 415
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions à la recherche	30 008 594	30 883 768
Bourses	19 970 319	16 392 571
	49 978 913	47 276 339
	3 433 057	3 700 076
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	4 793 596	4 137 244
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(1 360 539)	(437 168)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	6 950 204	7 387 372
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 5)	5 589 665 $	6 950 204 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
BILAN AU 31 MARS 2010

	2010	2009
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie	24 838 371 $	365 581 $
Placements temporaires	-	20 025 023
Intérêts courus	6 086	340 940
Subventions à recevoir et autres créances (note 6)	2 143 606	2 972 568
Frais payés d'avance	76 321	21 632
	27 064 384	23 725 744
Immobilisations corporelles (note 7)	519 559	310 439
	27 583 943 $	24 036 183 $
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 9)	516 678 $	575 802 $
Subventions d'organismes reportées	13 869 038	10 786 198
Subventions du gouvernement du Québec reportées	7 572 570	5 636 655
Portion court terme de la dette à long terme (note 10)	35 992	51 332
	21 994 278	17 049 987
Dette à long terme (note 10)	-	35 992
	21 994 278	17 085 979
EXCÉDENT CUMULÉ (note 5)	5 589 665	6 950 204
	27 583 943 $	24 036 183 $

Engagements (note 11)

Pour le conseil d'administration :

Jacques Babin

Josée St-Pierre

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010	2009
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des charges sur les produits	(1 360 539) $	(437 168) $
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	238 545	184 973
	(1 121 994)	(252 195)
Variation des éléments hors trésorerie		
Intérêts courus	334 854	(340 940)
Subventions à recevoir et autres créances	828 962	(2 248 740)
Frais payés d'avance	(54 689)	(13 380)
Charges à payer et frais courus (note 7)	(64 570)	190 603
Subventions d'organismes reportées	3 082 840	1 592 278
Subventions du gouvernement du Québec reportées	1 935 915	3 072 557
	6 063 312	2 252 378
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	4 941 318	2 000 183
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	-	(73 174 475)
Disposition des placements	20 025 023	70 684 000
Acquisitions d'immobilisations	(442 219)	(105 331)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	19 582 804	(2 595 806)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement:		
Remboursement de la dette à long terme	(51 332)	(48 311)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	24 472 790	(643 934)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	365 581	1 009 515
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	24 838 371 $	365 581 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE
NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 2010

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est constitué par la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres ; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

Le 30 mars dernier, lors du discours du budget 2009-2010, le gouvernement du Québec a annoncé le regroupement au sein d'un même organisme, du Fonds de la recherche en santé du Québec, du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies et du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. Le gouvernement déposera d'ici la fin de l'année 2010-1011, un projet de loi qui précisera les modalités liées à ce changement.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. La préparation des états financiers du Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Produits de placement et placements temporaires

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les placements temporaires, principalement composés d'acceptations bancaires et de billets à escompte, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Mobilier de bureau et équipement	20,00%
Équipement informatique	33,33%
Améliorations locatives	20,00%
Développement informatique	20,00%

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aux 31 mars 2010 et 2009, aucune moins-value n'a été comptabilisée.

Régime d'avantages sociaux

Le Fonds offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par le Fonds et les participants au régime. L'employeur et l'employé contribuent à une part égale correspondant à 5 % du salaire chacun. Chaque employé gère individuellement ses choix de placement.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2010	2009
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation *	48 299 718 $	46 265 676 $
Partenaires des actions concertées	3 464 318	3 360 783
Autres	460 803	164 783
	52 224 839 $	49 791 242 $

*Apparenté sous contrôle commun

4. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2010	2009
TRAITEMENTS		
Rémunération	2 999 693 $	2 510 598 $
Formation et perfectionnement	41 353	13 779
Cotisations professionnelles	1 561	1 245
	3 042 607	2 525 622
SERVICES		
Honoraires	335 930	478 000
FRAIS D'OCCUPATION DES LOCAUX		
Loyers à la Société immobilière du Québec	279 884	255 601
Assurances	16 827	17 600
Entretien et réparations	100 492	54 347
Location	11 587	2 635
	408 790	330 183
COMMUNICATIONS	236 060	122 607
TRANSPORT ET SÉJOUR	356 066	317 711
AUTRES FRAIS		
Télécommunications	56 113	51 811
Reprographie	44 886	46 751
Frais d'envoi	24 036	23 966
Charges de bureau	43 018	32 294
Autres charges	3 650	16 469
Frais financiers	3 895	6 857
	175 598	178 148
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	238 545	184 973
	4 793 596 $	4 137 244 $

5. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit:

	2010	2009
Subventions à la recherche et bourses	4 928 610 $	5 943 984 $
Non affecté	661 055	1 006 220
	5 589 665 $	6 950 204 $

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	2010	2009
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies *	184 850 $	- $
Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation *	-	529 750
Fonds de la recherche en santé du Québec *	1 168	1 735
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport *	1 270 308	1 200 000
Ministère de la Santé et des Services sociaux *	228 948	640 000
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	100 000	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*	350 000	-
Ministère de la Sécurité publique *	-	352 500
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs *	-	100 000
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	-	83 938
Autres	8 332	64 645
	2 143 606 $	2 972 568 $

*Apparenté sous contrôle commun

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Mobilier de bureau et équipement	286 729 $	256 049 $	30 680 $	30 542 $
Équipement informatique	443 701	354 044	89 657	63 565
Améliorations locatives	601 104	580 390	20 714	31 850
Développement informatique	1 135 746	757 238	378 508	184 482
	2 467 280 $	1 947 721 $	519 559 $	310 439 $

Au 31 mars 2010, le poste « Charges à payer et frais courus » inclut un montant de 9 765 $ (2009 - 4 319 $) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

8. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 $ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2012. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2010 et 2009, les facilités de crédit étaient inutilisées.

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2010	2009
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies *	149 319 $	267 283 $
Salaires et vacances à payer	324 235	288 941
Autres	43 124	19 578
	516 678 $	575 802 $

*Apparenté sous contrôle commun

10. DETTE À LONG TERME

	2010	2009
Effet à payer à la Société immobilière du Québec *, taux fixe de 6,08%, remboursable par versements mensuels de 4 602 $ en capital et intérêts, échéant en novembre 2010.	35 992 $	87 324 $
Portion à court terme	35 992	51 332
	- $	35 992 $

Les intérêts payés sur la dette à long terme s'élèvent à 3 895 $ (2009 - 6 915 $).

*Apparenté sous contrôle commun

11. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2010, les engagements du Fonds sont de 43 560 415 $ (2009 - 48 159 127 $) à l'égard des subventions et de 24 954 668 $ (2009 - 21 506 985 $) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par l'Assemblée nationale, à l'exception des sommes réservées dans l'excédent cumulé.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 125 469 $ (2009 - 102 637 $) et représentent le coût des services courants.

Coordination et rédaction
Denise Pérusse

Mise en page
Direction des communications du FQRSC

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format PDF dans le site Web du Fonds :
www.fqrsc.gouv.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.
Dépôt légal 2010

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-550-59606-6